

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2049 - MARDI 1^{ER} JUILLET 2014

Complexe sportif de Kintélé

Les Grands travaux optimistes



Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégalion générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, se dit confiant quant au respect des délais d'exécution des chantiers en cours de réalisation à Brazzaville et dans la banlieue de Kintélé où se construisent des infrastructures destinées à abriter les Jeux africains en 2015 parmi lesquelles le Complexe sportif.

Au cours d'une ronde effectuée, vendredi et samedi, sur les principaux sites, Jean-Jacques Bouya a annoncé l'inauguration, courant le mois d'octobre 2014, de certains chantiers dont les travaux sont très avancés.

Page 3

DIASPORA

Serge Ibaka pour la renaissance du basketball au Congo



Serge Ibaka, en lunette, lors de la conférence de presse

Le Congolais de la NBA est arrivé à Brazzaville le 27 juin dans l'optique de réaliser le projet « Ibaka games ». Installation de terrains et remise du matériel nécessaire à la pratique de cette discipline sont au menu de ce

programme qui concerne plusieurs écoles, à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando et Oyo.

Serge Ibaka a rallié à son projet plusieurs techniciens et professionnels de la balle au panier, y compris le rappeur Passi qui est un ancien basketteur.

« J'ai grandi dans la souffrance à Ouenzé, mais aujourd'hui je fais la promotion de l'image de mon pays au NBA », a-t-il indiqué.

Page 16

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Gamboma et Ngabé favorables au changement

À l'instar des populations d'autres départements et localités du Congo, les ressortissants de Gamboma, dans les Plateaux, et ceux de Ngabé, dans le Pool, ont donné, le week-end dernier, leur caution pour le changement de la constitution du 20 janvier 2002 qu'elles estiment « inadaptée au contexte actuel ».

Ces populations qui s'exprimaient à l'occasion des meetings populaires organisés par les députés de ces deux circonscriptions électorales ont justifié leur choix par le besoin de préserver les acquis de développement. **Pages 2 et 3**



ÉDITORIAL

Pouvoir

Page 2

ÉLECTRICITÉ

La SNE prend la gestion des centrales thermiques de Mpila et d'Oyo

Page 3

ÉDITORIAL

Pouvoir

Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir grands les yeux et de considérer ce qui se passe sur les cinq continents : la paix et la sécurité d'un pays ne sont durablement assurées que lorsqu'un pouvoir fort, stable, cohérent, garanti au peuple dont il gère temporairement la destinée que des troubles, intérieurs ou extérieurs, ne viendront pas le déstabiliser. Faute d'oublier ou de tenir pour négligeable cette vérité aussi vieille que les sociétés humaines, nombre de pays sombrent aujourd'hui dans un chaos dont ils auront le plus grand mal à sortir demain.

Entendons-nous bien sur ce point précis, il ne s'agit évidemment pas ici de faire l'éloge de la dictature ou du déséquilibre absolu des pouvoirs, mais seulement de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier que rien de positif ne saurait sortir de bon d'un système politique en déséquilibre permanent. Si nous-mêmes, au lendemain de la Conférence nationale souveraine de 1991, avions respecté cette règle de bon sens, le Congo et les Congolais n'auraient pas vécu les terribles événements dont ils ont mis plus d'une décennie à se remettre.

À l'heure où notre pays s'interroge légitimement sur le fait de savoir s'il faut ou non adapter ses institutions aux réalités du temps présent, ce rappel sonne comme un avertissement. Si le peuple congolais veut continuer à cheminer sur la voie du progrès sans courir le risque de revivre un jour les troubles qui manquent de le détruire, il doit veiller à ce que l'action des hommes et des femmes qui le gouvernent s'inscrive dans la durée. Il faut aussi et surtout que les pouvoirs qui leur sont confiés par la nation ne soient pas remis brutalement en question par les incidents plus ou moins graves qui émaillent la vie de toute collectivité.

Assurer la continuité du pouvoir, sans pour autant porter atteinte aux grands principes de la démocratie, telle est l'équation difficile mais vitale dont nous devons trouver aujourd'hui la solution. En ayant conscience que rien ne peut se faire si la conduite des affaires publiques n'est pas assurée par un pouvoir fort, capable de garantir aux citoyens la continuité sans laquelle leur liberté volerait en éclats et leur bien-être disparaîtrait.

Puisse le débat qui s'engage sur la réforme constitutionnelle s'ordonner autour de ce grand principe.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSTITUTION DE 2002

Des intellectuels prônent la démocratie de proximité

Telle est la proposition sur laquelle ont chuté les conférenciers, le 29 juin à Brazzaville lors de la causerie-débat organisée par le Cercle de réflexion et d'action pour le développement de la jeunesse, et le Cercle des espoirs, présidés respectivement par Franck Siolo et Léon Juste Ibombo.

Deux sous-thèmes ont été développés au cours de cette rencontre afin de démontrer l'intérêt d'un changement de la Constitution du 20 janvier 2002 débouchant à un nouveau pacte républicain. Le premier portait sur « le changement de la constitution pour une nouvelle République », et le second sur « un pacte républicain et la nouvelle République ». Dans leur exposé, les présidents de ces cercles de réflexion ont, entre autres, souligné le lien entre gouvernants et gouvernés. « *Le peuple est la source de la loi en République. Le Congo aujourd'hui est à la croisée des chemins. En effet, la quête du développement par la modernisation et l'industrialisation nécessite que les valeurs*

de notre République soient redéfinies aux fins d'adapter cette ambition aux enjeux actuels et futurs », a indiqué le président du Cercle des espoirs. Et de poursuivre : « *L'unité de la nation mérite et nécessite d'être solidifiée parce que nous observons une résurgence inquiétante des sentiments ethnocentriste et identitaire. Le chômage et la pauvreté augmentent et nombreux sont ceux qui ont le sentiment que la réussite dépend plus des réseaux personnels que de la méritocratie.* »

Vers une République plus sociale, unie et démocratique

Sur le plan de l'organisation du gouvernement, il est important d'avoir un modèle plus efficace dans le déploiement de l'action publique. Au regard des régimes qui ont précédé, il a été proposé d'institutionnaliser le poste de vice-président de la République qui serait chargé essentiellement du suivi des politiques de décentralisation. Les participants se sont dits favorables à un exécutif tricéphale. Pour promou-

voir la démocratie participative, ils proposent également que les maires d'arrondissements et des communautés urbaines soient élus au suffrage universel direct ; que la limite inférieure pour briguer le mandat présidentiel soit abaissée à 35 ans ; que la nouvelle République fasse du président sortant un parlementaire à vie.

Dans cette même optique, ils prônent un Parlement monocaméral, élu au suffrage universel direct. La disparition du Sénat permettrait de libérer des ressources conséquentes, afin de les consacrer aux politiques de décentralisation. « *Ce Parlement devrait retrouver la plénitude de ses prérogatives notamment en matière de contrôle et de censure de l'action du gouvernement* », ont-ils indiqué.

Au cours des débats, les jeunes se sont interrogés sur l'intérêt de changer la Constitution. Pourquoi changer la Constitution actuelle ? Pourquoi créer une nouvelle République, alors que la Constitution actuelle ne met nullement à mal la République ?

Josiane Mambou Loukoula

Les populations de Ngabé se sont prononcées

Le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 poursuit son cours avant son lancement officiel par le président de la République et le Parlement.

Les populations du district de Ngabé, dans le département du Pool, ont joint, le 28 juin, leurs voix à celles des autres localités qui appellent au changement de la Constitution, lors d'un meeting populaire initié par le député de la localité, Évariste Ondongo. Dès 14 heures, les populations de Ngabé ont pris d'assaut la place de Ngabé, sonorisée pour la circonstance. Au son des tam-tams, le député Évariste Ondongo et son suppléant Benoît Inkari ont été accueillis par les ovations du public. Le modérateur a déroulé le programme de la réunion avant de donner la parole au chef de cabinet du député, Paul Nganongo, qui, en lingala,

a expliqué les articles justifiant le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Au nombre de ceux-ci, figurent, a dit Paul Nganongo, la limitation de l'âge pour être président de la République ; l'absence de Premier ministre et de disposition coercitive contraignant les parlementaires à sanctionner l'exécutif et vice-versa, etc.

Le député Évariste Ondongo a souligné que la Constitution actuelle n'était plus en phase avec les nouvelles exigences sociales et politiques du pays, et a rappelé qu'elle avait été conçue dans le contexte d'après-guerre de 1997. Il a invité les habitants de Ngabé à rallier la dynamique de changement de la Constitution qui permettrait la prorogation du mandat du président Denis Sassou N'Guesso afin qu'il continue son œuvre de modernisation et d'industrialisation du Congo. Cette modernisa-

tion, a dit le député, est palpable à Ngabé où les populations jouissent désormais de l'électricité en permanence.

Par ailleurs, le député a informé les populations que la route Odziba-Ngabé, longue d'environ 100 km, serait bientôt construite. Les études de faisabilité menées par une société tunisienne sont avancées, a-t-il ajouté. De leur côté, les femmes, les jeunes et les sages de Ngabé ont appelé de leur vœu le changement de constitution. Ils ont invité les autorités congolaises à organiser dans les délais le referendum constitutionnel et à écouter les appels des Congolais de tous les horizons. Les populations de Ngabé ont également exhorté le peuple congolais à tirer les leçons du passé. Le député siégeant, Benoît Inkari, a pris acte de toutes ces déclarations et a promis de les transmettre à qui de droit.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Afred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSTITUTION DE 2002

La population de Gamboma exprime son adhésion au changement

Le député de la première circonscription électorale de Gamboma, Hugues Ngouélondélé, a recueilli le 28 juin, les avis des populations de cette sous-préfecture du département des Plateaux au sujet du changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Les milliers d'habitants de cette circonscription ont évoqué outre la caducité du texte constitutionnel, l'inadéquation de celui-ci avec les coutumes congolaises et les réalités d'aujourd'hui. « Les réalisations déjà visibles qui renforcent le maillon des infrastructures de base sont au bénéfice des populations. La jeunesse congolaise en général et celle de Gamboma en particulier, grande bénéficiaire des acquis actuels, entend les préserver. La Constitution du 20 janvier 2002, à l'image de toute œuvre humaine, a ses imperfections et mérite d'être changée, car elle n'obéit plus à la volonté collective », a notamment souligné le collectif des jeunes de Gamboma.

Les femmes de Gamboma se sont,

quant à elles, félicitées de la meilleure intégration de la femme dans les sphères politico-administratives et celles liées au développement. Avec des mots forts, elles ont indiqué : « Ce que femme veut, Dieu le veut. Nous, femmes de Gamboma, exigeons un changement immédiat de la Constitution du 20 janvier 2002, celle-ci ne correspond qu'aux circonstances d'un pays sorti d'une crise. »

Les sages et notables ont ajouté : « Le développement social et économique du Congo est engagé. L'édification de la démocratie est un exercice de longue haleine qui requiert patience et consensus. Nous appuyons et adhérons à l'initiative du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. »

Interrogé par la presse au sujet du changement de la Constitution, Sylvestre Ossiala, natif du district, a indiqué : « Nous voulons que vous compreniez que, partout et au niveau de Gamboma, les gens ont évoqué les discordes ainsi que le manque de cohésion des filles et fils de ce district. Et pour parler franchement, nous pensons que

tout cela est à attribuer à la Constitution actuelle. Dans la nouvelle constitution à élaborer, nous aurons des éléments pour que le Congo dans son entièreté soit pacifié. Avec toutes les intelligences réunies, nous allons arrêter les grands principes le moment venu. »

Natif et cadre du district de Gamboma, Alain Akouala Atipault a lui aussi indiqué : « Je pense que c'est un jour historique. Le peuple d'une manière générale ne se trompe pas. Les peuples vont au-delà de la politique politicienne. À Gamboma et dans d'autres districts, les peuples ont exprimé clairement leur volonté politique. » L'ensemble de ces avis a été recueilli, au terme d'un meeting populaire, par le représentant des élus du chef-lieu de Gamboma, Hugues Ngouélondélé, qui était à la tête d'une forte délégation d'intellectuels originaires de Gamboma. « Nous allons transmettre tous ces avis à qui de droit. Mais nous reviendrons encore pour que vous exprimiez clairement votre volonté », a conclu Hugues Ngouélondélé.

Fortuné Ibara

ÉLECTRICITÉ

La SNE prend la gestion des centrales thermiques

Les centrales thermiques de Brazzaville (CTB) et d'Oyo (CTO), dans le département de la Cuvette, reviennent à la Société nationale d'électricité (SNE) à la suite de la liquidation de la Société congolaise de production d'électricité (SCPE)



La signature du transfert des ouvrages

La SNE devient totalement comptable et responsable de ce patrimoine d'État. L'acte de transfert des ouvrages a été cosigné, le 30 juin, entre les représentants des ministères de l'Économie et des Finances, de l'Énergie et de l'Hydraulique et le directeur général et président du directoire de la SNE, Louis Kanoha-Elenga, en présence du ministre Henri Ossebi. En effet, jusqu'à présent, la SNE utilisait le produit issu de ces centrales sans en avoir le contrôle de la production. Actuellement, les deux structures sont entièrement sous sa responsabilité. L'outil continuera à fonctionner avec le personnel qui y travaillait et avec eux l'exploitation de la centrale se poursuivra. « Nous continuerons à utiliser ces deux centrales comme centrale de secours, tel est l'objet qui a conduit à la construction de ces deux centrales », a indiqué Louis Kanoha-Elenga, satisfait de cette nouvelle responsabilité. « La CTB est une centrale de secours et d'appoint. Nous l'utilisons dans ces conditions. La preuve : actuellement, à la faveur de la Coupe du monde et au regard de l'augmentation drastique de la demande en électricité, la CTB joue bel et bien le rôle que nous attendons d'elle », a-t-il ajouté.

Cette décision est la résultante du nouvel organigramme de la SNE prévoyant la gestion des sources de production d'énergie thermique par l'opérateur historique. La SNE devra maintenir la CTB avec une puissance installée de 32,5 MW et la CTO d'une puissance de 4 MW. D'autres centrales s'en suivront. « En réalité, les centrales thermiques de Brazzaville et d'Oyo étaient déjà dans le patrimoine de l'État. Tout ce que nous faisons, c'est transférer ce bien qui appartenait à une société désormais dissoute vers une autre, la SNE. À elle de prendre soin de ce bijou et de faire qu'il y ait un peu plus d'électricité », a expliqué Raymond Dirat, directeur de cabinet du ministre en charge des Finances. Rappelons que la SCPE dissoute comptait 154 agents. Certains d'entre eux ont été réintégrés à la SNE ; d'autres ont signé de nouveaux contrats avec l'opérateur historique pour l'exploitation ; d'autres encore sont repris comme sous-traitants pour l'exploitation de la centrale électrique du Congo. On signale aussi quelques bénéficiaires de nouvelles situations professionnelles. Au total, une trentaine de personnes se retrouvent sur le marché de l'emploi.

Nancy France Loutoumba

NOMINATIONS

Par décret n° 2014-325 du 30 juin 2014, les personnes dont les noms et prénoms suivent sont nommées administrateurs-maires des communautés urbaines.

Département des Plateaux, communauté urbaine de Lekana : M. Nguébo Jules.

Département de la Likouala, communauté urbaine de Bétou : M. Mawa Moudjouapa Modeste Martial.

Département de la Sangha :

communauté urbaine de Sembé : M. Tong René ;

communauté urbaine de Mokeko : Mme Obouo née Itokissi Jeanne.

GRANDS TRAVAUX

Les chantiers de Brazzaville avancent à un rythme satisfaisant

Le constat a été fait par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux qui, les 27 et 28 juin, a passé en revue un certain nombre de chantiers en cours de réalisation à Brazzaville.

Dans la périphérie nord de Brazzaville, le premier chantier visité par Jean-Jacques Bouya a été l'université Denis-Sassou-N'Gusso dont le niveau d'exécution des travaux est déjà à 44%. Ils sont réalisés par des sociétés française (Unicon), chinoise et espagnole (SGI international). Construite sur une surface de 187 hectares, cette université va accueillir près de 20 000 étudiants. Ici, le ministre a pu constater que le chantier avançait normalement. Les bâtiments des salles de cours et des logements pour le corps enseignant sont presque achevés.

« C'est un travail d'envergure et nous sommes satisfaits de l'état d'avancement. En effet, certains travaux ici sont liés à l'organisation des Jeux africains puisque le

campus, composé de 12 bâtiments, servira d'abord de village olympique pour les 7 000 athlètes attendus », a indiqué le ministre Jean-Jacques Bouya.

Il faut aussi signaler que cette université va regrouper une école des mines, des instituts polytechniques et d'agronomie.

Non loin de là, le complexe sportif de Kintélé impose sa stature géante. La satisfaction a été totale, car les travaux avancent également à grands pas avec l'objectif d'accueillir les Jeux africains en 2015.

À l'intérieur de ce gigantesque bâtiment de 60 000 places, il reste à finaliser, entre autres, la pelouse, les vestiaires ainsi qu'une toiture pour protéger des gradins.

Dans le même périmètre, Jean-Jacques Bouya et sa suite ont aussi pris connaissance de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la première usine d'adduction d'eau potable de Djiri. La curiosité du ministre en charge des Grands Travaux l'a conduit sur la route de la Corniche (3^e sortie nord de Brazzaville), sur l'axe compris entre Djiri

et Keba na virage. Ils s'est dit satisfait au regard du niveau d'avancement du chantier.

Cette tournée dans la zone nord s'est achevée à Dragage. Là, à Mpila, sur les ruines des habitations et de la caserne militaire détruites par les explosions du 4 mars 2012, le gouvernement a entrepris la construction de logements sociaux. Certains sont déjà achevés, les autres avancent normalement. C'est une cité moderne qui s'annonce où l'on trouvera, outre les logements sociaux, des centres commerciaux, une église catholique et des établis-

« C'est un travail d'envergure et nous sommes satisfaits de l'état d'avancement. En effet, certains travaux ici sont liés à l'organisation des Jeux africains puisque le campus, composé de 12 bâtiments, servira d'abord de village olympique pour les 7 000 athlètes attendus

sements scolaires. Est aussi prévu un musée dédié à l'histoire du Congo qui abritera, selon le ministre, des œuvres et symboles qui renseigneront les visiteurs sur le parcours du

pays depuis sa colonisation.

Au regard de la sensibilité du dossier, le ministre a souligné la nécessité d'identifier les vrais propriétaires avant toute démarche d'expropriation et d'indemnisation.

Quelques projets achevés dans la partie sud

Contrairement à la partie nord où tout est encore en chantier, dans la zone sud, certaines structures n'attendent plus que leur inauguration. Il s'agit des logements sociaux du camp 15-Août où l'on compte 17 bâtiments de quatre niveaux. Autres

ouvrages attendus : les deux amphithéâtres de 1 500 places, construits pour les étudiants des facultés de droit et de sciences économiques. Ils ont été réalisés en trois ans et demi,

par la société chinoise Ceedi. « Tout est terminé. Il ne reste plus que de petites retouches. En octobre prochain, les étudiants pourront y suivre les cours », a assuré Éric Mbani, le contrôleur des travaux.

Concernant l'hôpital mère-enfant Blanche-Gomes et le premier module du marché moderne de Total, situé dans l'arrondissement 2, Bacongo, tout est prêt. Le nombre de tables en marbre est estimé à 2 083. Dès son ouverture prévue dans trois mois, les commerçants pourront vendre dans de bonnes conditions.

Autres chantiers visités : l'échangeur qui permettra de connecter les zones nord et sud de Brazzaville, dont le point de départ se trouve vers la Case De Gaulle. Le siège de la compagnie aérienne Equatorial Congo Airlines (ECAir) ainsi que l'hôtel de l'aéroport pourraient être achevés fin 2015. « Nous allons tout mettre en œuvre pour faire avancer les travaux durant cette période de saison sèche », a conclu Jean-Jacques Bouya.

Lopelle Mboussa Gassia



Assistant Administratif et Financier (H/F)

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche un(e) Assistant(e) Administratif et Financier.

Lieu d'affectation :

Mbomo et Brazzaville

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe du Chef de Service Administration et Finance le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

- Suivre l'exécution des plans de travail et des budgets ;
- Effectuer le suivi administratif nécessaire à la mise en œuvre des activités ;
- Participer à la rédaction des rapports financiers et des rapports narratifs ;
- Préparer et payer les salaires ;
- Préparer les demandes de paiements (caisses et banques) ;
- Tenir le livre caisse ;
- Tenir le journal de caisse ;
- Préparer les documents nécessaires au bon déroulement des audits ;

- Rédiger les profils de postes ;
- Participer au processus de sélection des candidats ;
- Elaborer et gérer les contrats du personnel ;
- Honorer les obligations auprès de la CNSS et de l'administration des impôts ;
- Gérer les problèmes sociaux des travailleurs ;
- Suivre les dossiers d'importation ;
- Effectuer toutes les autres tâches confiées par la Direction et le Chef de Service Administration et Finance.

Profil recherché

- Minimum BAC+2 en comptabilité et gestion des entreprises
- Justifier d'au moins 2 ans d'expérience dans l'administration
- Être rigoureux et respectueux
- Être capable de travailler aussi bien de façon autonome qu'en équipe
- Être capable de gérer les priorités
- Avoir la maîtrise de Word, Excel et de

l'environnement Windows

- Avoir un niveau intermédiaire en anglais (Reading, speaking and writing)

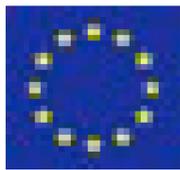
Dossier de candidature

• Composition du dossier : Lettre de motivation, CV avec photo, copie certifiée conforme de diplôme et copie des certificats de travail des précédents postes occupés (les précédents employeurs seront contactés et les diplômes seront vérifiés)

• Adresse de dépôt de candidature : 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre ville ou guyl@afri-can-parks.org (moins de 2Mo)

• Contact : 05 351 80 97

• Date limite de dépôt de candidature : 13 juillet 2014



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063-CG

Unité d'Exécution du Projet
B.P.2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 06 921 91 16, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 15 /MEFPPI/PRCTG/14

« Recrutement d'une firme de réputation internationale en charge de l'appui au processus d'identification et de la sélection des projets (Revue du portefeuille des nouveaux projets retenus dans le cadre du budget d'investissement) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'une firme de réputation internationale en charge de l'appui au processus d'identification et de la sélection des projets (revue du portefeuille des nouveaux projets retenus dans le cadre du budget d'investissement).

2. L'objectif général de la mission est d'améliorer la gestion des investissements publics.

Les objectifs spécifiques visés sont (i) opérationnaliser le mécanisme d'identification et de sélection des projets d'investissement ; (ii) améliorer la préparation et la programmation des projets et (iii) proposer un outil approprié de préparation et de gestion des projets d'investissement publics.

La durée de la mission est de trois (03) mois intégrant la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exé-

cution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la qualité technique et le coût.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 22 juillet 2014 :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P.2116 Brazzaville, République du Congo; Derrière le Commissariat Central de Police
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 26 Juin 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/MEFDD-CAB/PFDE/AON/F/2014

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture du Matériel informatique.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du Matériel informatique et de production audio visuelle suivant, destiné à divers services du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable.

Lot 1 composé de:

Quarante quatre (44) ordinateurs fixes, trente neuf (39) ordinateurs portables, deux (02) imprimante couleur A 3, vingt (20) imprimantes noir-blanc, dix huit (18) photocopieurs noirs-blanc, quarante quatre (44) onduleurs, une (1) photocopieuse trieuse avec socle à 4 cases, un (1) scanner, dix (10) disques durs externes, quinze (15) Clés USB et un pack de logiciel de cartographie.

Lot 2 composé de:

Deux (2) kits caméscope, deux (2) kits trépied double branche, deux (2) kits projecteurs, deux (2) torche caméscope (pour tournage de nuit), deux (2) ensembles émetteurs récepteur portable (pour permettre un dialogue sans micro sur plateau audiovisuel), un (1) kit enregistreur audio numérique, deux (2) hauts parleurs mobiles, un (1) moniteur pour retour vidéo, une (1) unité centrale de montage, un (1) logiciel de montage vidéo, un jeu d'accessoires et consommables pour l'unité de montage, une (1) unité de sonorisation, deux (2) vidéo projecteurs + écrans, deux (02) appareils photos numériques, un (01) appareil photo reflex avec télé objectif, trois (03) dictaphones.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que définit dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA » édition 2011, et

ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PFDE, sise Quartier OCH, Case J 142/V, Mougali III-SOPROGI, Brazzaville, Tél 00 242 05 616 95 74/06 817 06 33, courriel : pfde-congo2011@yahoo.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 16 heures, heures de Brazzaville.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu auprès du Projet « Forêts et Diversification Economique ». Le document d'Appel d'offres sera adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse du PFDE ci-dessous au plus tard le 31 Juillet 2014 à 14 heures, heure locale de Brazzaville. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse du PFDE mentionnée ci-dessus le 31 Juillet 2014 à 14 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent à 1 millions de FCFA pour le lot 1. La garantie d'offres n'est pas requise pour le lot n°2.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) ; Quartier OCH ; Case J-142/V, Mougali III-SOPROGI ; Brazzaville ; République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 30 Juin 2014

Le Coordonnateur du PFDE,

Fidèle NKOUNKOU

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« On me pose la question de savoir quel est l'avenir de l'Afrique. Eh bien, en faisant un état des lieux, nous voyons que l'Afrique a tout : l'eau, le soleil, les richesses naturelles, etc. Personne ne nous interdit de monter une usine de fabrication de lait, de faire l'agriculture, de construire un barrage pour avoir l'électricité. L'Afrique est un continent d'avenir, tous les experts le disent. Il nous faut produire... »

André Obami Itou (président du Sénat), à l'occasion de la présentation de son livre « Pour un Sénat responsable au Congo Brazzaville », le 28 juin à Brazzaville.

« L'UA est sans conteste une bonne tribune pour les revendications du continent, mais encore faudrait-il aussi qu'elle passe aux actes et fasse enfin valoir ses atouts politiques et économiques sur la scène internationale. On en est, hélas, encore loin. »

Albert Bourgi, Professeur émérite de droit public à l'université de Reims (nord-est de la France), Jeune Afrique 25 février 2014

« La qualité des ressources humaines dépend de la qualité du système d'éducation et de celui de santé. »

Professeur Antoine Ngakosso, Dg des Impôts (Congo), lors de la présentation de la politique fiscale de 2015, 26 juin 2014

« Boko Haram est comparable aux « grandes compagnies » de mercenaires qui écumaient l'Europe à la fin du Moyen Age. Ce ne sont pas des armées ordonnées et disciplinées. »

Alain Chouet, France, ancien chef du service de Renseignement extérieur à la DGSE, Afrik.com, 14 juin 2014

* « Didier Deschamps, c'est un technicien d'une grande compétence, très cohérent et hermétique aux pressions extérieures. »

Claude Leroy, entraîneur de l'équipe nationale du Congo (football), Les Dépêches de Brazzaville, numéro spécial sur la Coupe du monde 2014

OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE

Les rues et avenues de plus en plus bloquées à Brazzaville

À côté des épaves de véhicules qui jonchent et obstruent les avenues et rues de la capitale congolaise, comme probablement dans d'autres villes du pays, on constate une occupation, souvent anarchique, de la voie publique.

famille... est autorisée à occuper la devanture de la parcelle N°... du 25 avril au 10 mai. »

Comment interpréter cette phrase et comment la traduire dans les faits quand les horaires d'occupation de la « devanture » de la parcelle ne sont pas indiqués ? Faute de recours, les automobilistes ont dû se résigner et céder.



Des troncs d'arbres plantés dans une rue, quartier Thomas Sankara, empêchent toute circulation de véhicules

De Makélékélé à Djiri, en passant par les autres arrondissements de Brazzaville, le constat est identique et inquiétant. Les rues et les avenues sont obstruées soit pour l'organisation des veillées mortuaires, les cultes de dimanche, les mariages coutumiers ou les réunions diverses. Un chapelet d'activités auquel il faut ajouter la pratique du sport par des jeunes, faute d'espaces. Le 25 avril 2014 par exemple, une dispute a failli dégénérer, rue Bénin, dans le 6^e arrondissement, Talangaï. Motif : une famille endeillée venait de bloquer la rue en y déposant un tronc d'arbre. Klaxons, insultes et cris divers ont rapidement attiré la foule. Nazaire, un témoin, raconte : « Il était à peine 16 heures quand des membres de cette famille ont commencé à s'affairer pour placer un morceau de bois en travers de la rue, oubliant que sur au moins un kilomètre, seule la rue Bénin permet aux véhicules de partir de l'avenue de la Tsiémé à Marien-Ngouabi. » Réplique d'un membre de cette famille : « Nous avons l'autorisation de la mairie de Talangaï et c'est à juste titre et en toute légalité que nous avons agi. » Mais on peut lire sur la note affichée, et signée du secrétaire général : « La

« Pour éviter les problèmes, il faut seulement contourner l'obstacle, en empruntant un autre passage ou en garant son véhicule, avant de franchir le lieu des veillées, surtout lorsque vous avez affaire à des gens peu instruits », déclare Dominique, 36 ans. Forcer le passage est synonyme de méchanceté pour les riverains. « On peut même vous taxer de sorcier et les jeunes du quartier, souvent en colère lorsque c'est un des leurs qui est mort, peuvent parfois vous brutaliser », ajoute Nadine, étudiante, 23 ans.

L'exiguïté des parcelles pourrait expliquer ces débordements

À Brazzaville en effet, les parcelles mesurent 20m/20. Or la solidarité africaine veut que le malheur des uns soit partagé par les autres à travers un soutien moral, matériel et financier. En clair, il n'est pas rare que des voisins cèdent leurs habitations ou meubles. C'est ce qui explique l'affluence sur les lieux des veillées, que ne peut contenir une parcelle de 400 mètres carrés. Brice, habitant du 2^e arrondissement, Bacongo, va plus loin dans son constat : « Certaines familles déploient même des tentes et des chapiteaux dans la

rue. Et ceci, tout le temps que dure l'événement. Imaginez la suite ! »

En dehors des veillées, de plus en plus d'églises cèdent à cette pratique d'occupation de la voie publique. Si l'on peut passer sur les raisons de ce comportement et le préjudice qu'il cause aux autres citoyens, il est permis de se demander si ces églises ont obtenu les autorisations de la mairie pour agir ainsi. Si oui, pour combien de dimanches la mairie leur a-t-elle signé l'autorisation ? D'autant plus que dans la pratique, c'est désormais chaque dimanche que certaines rues ou avenues sont bloquées par des « fidèles » n'ayant pu avoir accès à l'enceinte de l'église. « Les gens abusent de plus en plus avec les autorisations délivrées par les mairies qui, en retour, n'ont pas toujours les moyens ou la volonté de contrôler l'application de ces textes par les citoyens », constate Simplice, ajoutant : « Il faut que les choses soient recadrées avant qu'il ne soit trop tard. Le Congolais n'a pas le sens de la discipline, il profite des faiblesses des pouvoirs publics pour laisser libre cours à sa liberté. » D'autres personnes interrogées soutiennent cet argument en s'appuyant sur le manque de scrupules de certains citoyens, y compris des responsables censés donner le bon exemple.

Brazzaville n'est pas la seule ville du Congo à connaître ce type de débordements. Avec la modernisation de certaines localités du pays, de nombreuses villes vivent les mêmes problèmes et les pouvoirs publics, ici et là, sont appelés à faire preuve de rigueur et de pédagogie pour faire régner l'autorité de l'État. « Partout, nos autorités peinent à faire appliquer la loi. Le problème, c'est qu'elles ne communiquent pas assez et ces textes ne sont pas connus. Pour y arriver, elles feraient mieux d'engager un débat citoyen avec les populations afin de les sensibiliser et obtenir leur adhésion », suggère un acteur de la société civile.

Après la guerre engagée contre tous ceux qui occupent anarchiquement le domaine public, l'opération de déguerpissement lancée par la mairie de Brazzaville dernièrement et la toute dernière par la police, baptisée « Longwa na nzela », toutes les conditions sont réunies pour que les autorités municipales prennent également en charge le phénomène de « blocage » des rues et avenues. Au moins, pour faire respecter les textes en vigueur.

Eudoxie Irène Antsoha (stagiaire)



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

| CODE | INTITULE DE LA FORMATION | DUREE | PERIODE |
|-------|---|---------|-----------------------|
| PDG02 | Renforcement des capacités de planification des élus locaux | 5 jours | 07 au 11 juillet 2014 |
| EP01 | Gestion efficace des archives et classements | 5 jours | 14 au 18 juillet 2014 |
| GMP13 | Techniques de négociation des contrats des marchés publics | 3 jours | 15 au 17 juillet 2014 |
| FF2 | La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne | 5 jours | 21 au 25 juillet 2014 |
| GRH03 | Outils et méthodes d'évaluation des compétences | 4 jours | 22 au 25 juillet 2014 |
| EP04 | Assurer la fonction d'assistant (e) de direction | 5 jours | 28 au 25 juillet 2014 |

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Une experte ougandaise évalue la situation au Congo

C'est pour s'imprégner de la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala que Nyirinkindi, la consultante ougandaise, a séjourné récemment à Brazzaville à la demande de la Coordination des associations de la société civile de la Conférence internationale des pays des grands lacs (CIPGL).

Laura Nyirinkindi s'est entretenue avec les responsables de trois structures de la société civile en République du Congo, notamment l'Association des femmes juristes du Congo, représentée par sa secrétaire générale, Vir-

ginie N'Dessabeka. En effet, cette ONG porte le projet au niveau régional car elle fait partie de la Coordination des associations de défense des droits de l'homme de la CIPGL. Le Comptoir juridique junior était représenté par sa responsable Assistance juridique, chargée des projets et programmes, Gady Inès Mvoukani ; et Azur développe-

ment par Lætitia Okombi, chargée des programmes. Les deux associations s'occupent, au niveau national, des projets de défense des victimes des violences sexuelles.

« Le Comptoir juridique junior

Kampala soit mise en œuvre dans notre pays », a expliqué Virginie N'Dessabeka.

La Déclaration de Kampala a donné des orientations sur la manière dont les pays peuvent défendre les femmes victimes de violences basées sur le sexe et le genre. Parmi les pays ayant signé cette déclaration, il y a l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda, le Burundi, la RDC, le Congo, la Zambie, l'Angola et les deux Soudan. « Tous les pays sont en train d'appliquer cette déclaration, mais il nous faut nous poursuivre jusqu'à ce que tout ce qui est dit dans ce document soit appliqué. Les pays font beaucoup de choses au niveau de la police et des ministères ayant en charge la question du genre. Même les dommages qui sont faits à l'égard des femmes sont pris en compte au niveau des institutions dans cette déclaration », a rappelé Laura Nyirinkindi qui est en train de faire le travail d'identification de ces défis dans tous les pays pour en faire un rapport. Rappelons qu'avant le Congo, l'Ougandaise a effectué le même travail dans sept pays, parmi lesquels la Tanzanie. « Ils s'attendent à appliquer cette déclaration, mais il y a encore des défis qu'il faut surmonter. La mise en œuvre de la Déclaration de Kampala sur l'impunité et le suivi des victimes des violences sexuelles n'a pas atteint le niveau d'exécution escompté », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

KINDAMBA/POOL

Des jeunes formés à l'éducation sexuelle

L'Alliance biblique du Congo, qui œuvre pour le bien-être des enfants à travers son projet « Bon Samaritain pour enfant », a organisé du 23 au 25 juin à Kindamba, dans le département du Pool, un atelier à l'endroit des moins de 14 ans. « Comment parler de l'éducation sexuelle aux enfants ? », telle était la problématique.

Organisée en partenariat avec la section locale de l'Armée du salut, cette formation a donné l'occasion de développer les sous-thèmes suivants : le

tures étatiques décentralisées, comme l'inspection sectorielle des sports et la circonscription d'action sociale.

Au terme de cet atelier, Simon Maloula, inspecteur sectoriel des sports à Kindamba, a promis de transmettre les connaissances acquises « aux enfants orphelins et d'autres catégories vulnérables pour ne pas qu'ils soient laissés au bord de la route ». Tel est d'ailleurs le souhait de la coordinatrice du projet, Diane Mfina, qui voudrait qu'après cet atelier, les participants se déploient dans les différents centres pour vulgariser les enseignements reçus.



Photo de famille des participants (© Adiac)

VIH, comment aborder la problématique de l'éducation sexuelle ? Comment enseigner l'hygiène, la santé et la morale aux enfants de moins de 14 ans ? Ces enseignements ont été donnés par Diane Mfina et Gildas Mamona, respectivement coordinatrice du projet et formateur.

Les participants, une trentaine environ, sont des responsables ayant en charge les questions liées à l'éducation des enfants. Ils s'agissait en l'occurrence des responsables des établissements scolaires, des écoles du dimanche, des associations sportives et autres struc-

Presley, un participant, a commenté : « Cet atelier nous a permis d'améliorer nos connaissances sur la pandémie du sida. Mais surtout sur la façon d'aborder la question avec les moins âgés. »

Le clou de la rencontre a été la remise des kits aux participants. Il sied de rappeler que l'objectif du projet « Bon Samaritain pour enfants » est d'aider les enfants à grandir sagement en préservant leur dignité. Car des jeunes équilibrés aujourd'hui seront des adultes responsables demain.

Eudoxie Irène Antsoha (stagiaire)



Laura Nyirinkindi s'entretenant avec les responsables des trois associations (© Adiac).

gine N'Dessabeka. En effet, cette ONG porte le projet au niveau régional car elle fait partie de la Coordination des associations de défense des droits de l'homme de la CIPGL. Le Comptoir juridique junior était représenté par sa responsable Assistance juridique, chargée des projets et programmes, Gady Inès Mvoukani ; et Azur développe-

ment par Lætitia Okombi, chargée des programmes. Les deux associations s'occupent, au niveau national, des projets de défense des victimes des violences sexuelles et autres sur les femmes, donc la partie réparation. Elle est venue s'enquérir de ce que nos structures respectives font pour que la déclaration de





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Spécificités

- * AMD Processor, Windows OS
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 17" HD LED LCD, French Keyboard, DVD-RW

Prix : **265.000** TTC

Promotion Spéciale



Spécificités

- * Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 64-bit version)
- * 4 GB DDR3L Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- * Acer Crystal Eye HD Webcam
- * French Keyboard, Boot-up Linux OS
- * DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



SYNDICAT

La Fetrasseic exige la publication des textes d'avancement des travailleurs

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture, (Fétrasseic), Basile Ngoli, a demandé au gouvernement de publier les textes de reclassement, de promotion et de reconstitution de carrière de différentes Commissions d'avancement paritaires d'ici à la prochaine rentrée scolaire.

La doléance a été exprimée le 28 juin, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la 44^{ème} journée nationale de la Fétrasseic célébrée sur le thème « Adhérons massivement à la Fétrasseic pour la consolidation du mouvement syndical congolais et la lutte pour le bien-être social des travailleurs adhérents de la Fétrasseic ». La fédération sollicite également la régularisation de la situation des travailleurs concernés par le reversement sans conditions de leurs cotisations de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

Débaptiser le lycée de la Révolution

Cette fédération syndicale déplore la mauvaise gestion des carrières de certains travailleurs engagés dans la fonction publique. Allusion faite aux stagiaires qui terminent leur carrière au même grade. Basile Ngoli a interpellé les anciens responsables syndicaux, surtout ceux ayant évolué sous le secrétaire général feu Jacob Okandza, de réfléchir sur la manière d'immortaliser cet homme. À cet effet, la fédération a proposé de débaptiser le lycée de la Révolution qui devrait porter le nom de ce syndicaliste. Jacob Okandza fut le créateur du syndicat national des enseignants du Congo (Sneec) actuellement Fétrasseic. Il avait lutté pour la suppression du corps des moniteurs dans l'enseignement.

Le bilan a mis parcourus des activités du secrétariat fédéral a porté notamment sur les statuts particuliers, les commissions d'avancement paritaires et des rappels d'activités. Le secrétaire général a indiqué : « au regard de ce bref aperçu sur le traitement de nos revendications majeures, nous sommes en droit d'affirmer que les objectifs ne sont pas atteints et qu'il est urgent, sinon impératif, de réinstaurer le guichet unique qui est un acquis obtenu après une longue et pénible négociation. En effet, à ce jour, le guichet unique n'est pas du tout fonctionnel malgré la signature du protocole d'accord signé entre le ministère du Travail et de la sécurité sociale et la Fétrasseic et la recommandation du comité national du dialogue social contenus dans les conclusions de sa session extraordinaire d'août. »

La communication de Daniel Moukoko a porté sur l'historique et des victoires acquises par la Fétrasseic. L'orateur a rappelé la place de l'enseignant dans les années antérieures et l'éthique du syndicat. Et de conclure : « Les syndicats doivent travailler comme les anciens qui militaient pour les intérêts des travailleurs. Prenez votre responsabilité en main sinon le pays est ramené vers l'arrière. Le travailleur est très patient mais finit par se soulever quand ses intérêts sont menacés car il se réjouit des victoires récentes ».

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE RECRUTEMENT

Le cabinet de recrutement NOBA recherche pour le compte d'une banque de la place : Un(1) Architecte expérimenté. Missions principales à accomplir : Établissement des plans de l'existant (Auto CAD) des sites à aménager en 2015 ; Assistance à la conceptualisation 2D des esquisses et APS des sites. Poste, Centrale, Poto-poto et Grand Marché ; Élaboration des élévations 3D des rendus 2D (APD et PRO) ; Assistance à la rédaction des pièces écrites : CCAP, CCTP, DPGF, BPU... ; *Assistance aux opérations d'appel offres. Contact : 01 077 75 03 / 04 030 88 72 / Email : société.noba@yahoo.com

SERVTEC Brazzaville recherche : un (1) responsable HSE travaux publics ; un (1) responsable laboratoire travaux publics ; un (1) responsable topographe travaux publics ; trois (3) mécaniciens engins travaux public. Poste à pouvoir immédiatement envoyer vos candidatures à : dany.brailon@servtec-congo.com ou déposer : immeuble Mucodec la gare 2^e étage.

GENDARMERIE

Le Congo et la France évaluent le niveau de leur coopération

Le comité de pilotage s'est réuni le 26 juin dernier dans le but d'évaluer les accords de coopération passés entre la gendarmerie française et la gendarmerie congolaise pour le premier semestre 2014. Autre mission pour ce comité : définir les actions à mener en 2015

La gendarmerie nationale a été représentée à cette rencontre par son commandant, le général Paul Victor Moigny, et la coopération française par le commissaire divisionnaire, attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France en République du Congo, Michel Paris. Au terme de cette réunion, les deux parties ont convenu des actions à mener en 2015. Elles se résument en termes de for-

matation. « Il sera question pour 2015, de renforcer le soutien de la coopération française à la formation des mécaniciens moto afin de leur permettre d'aller plus loin dans la maintenance moto. Deuxième action majeure, l'appui à la formation et au recyclage des officiers de police judiciaire. Enfin, il sera question de mener à bien la mission de soutien aux ressources humaines », a indiqué Michel Paris, annonçant l'intensification des visites des sous-officiers et officiers de gendarmerie nationale dans les écoles et instituts français.

Selon lui, cette réunion ne consistait pas à réviser les accords de coopération entre les gendarmeries française et congolaise. Elle s'inscrivait dans la continuité du dernier comité de

pilotage, tenu le 15 février dernier pour entériner un certain nombre d'actions. « Nous avons fait le bilan et avons tracé les perspectives pour 2015 et cela portera sur les actions majeures », a conclu l'attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France.

Rappelons que les axes de coopération retenus correspondent aux besoins exprimés par la partie congolaise. La gendarmerie nationale a orienté ses efforts vers la dynamisation des escadrons de sécurité routière pour une maintenance permanente des motos. La formation des officiers de police judiciaire vise à replacer la brigade territoriale au cœur du fonctionnement de la gendarmerie nationale.

Parfait Wilfried Douniama

ÉDUCATION CIVIQUE

Des foyers d'animation installés dans tous les arrondissements de Brazzaville

La directrice départementale de l'Éducation civique, Yvonne Mampouya Bazounga, s'est dite satisfaite, le 26 juin, d'avoir constaté l'existence de clubs d'animation et d'éducation civique dans tous les arrondissements du département de Brazzaville.

La confirmation a été donnée au terme de la descente effectuée, du 5 au 20 juin, dans la ville capitale et dans la sous-préfecture de l'île Mbamou, où le poste de contrôle entre les villages d'Oyapi, Lessanga et Nzété-Moké est assuré par des sujets de la République démocratique du Congo.

La visite avait pour objectif de vérifier l'existence des différents clubs civiques en cours de création dans ces arrondissements. Ces foyers d'animation ont pour but de vulgariser l'enseignement de valeurs, de principes, de savoirs, de pratiques,

auprès du grand public. Ils servent de relais entre le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, par l'intermédiaire de la direction départementale, et la population dans les quartiers.

« Le travail des clubs est basé sur la moralisation et la conscientisation des jeunes afin de les amener à changer de mentalité. Il consiste à développer la culture de paix, à vulgariser la politique de citoyenneté à tous les Congolais. C'est également un travail visant à éradiquer les actes inciviques en éduquant les jeunes sur les droits et devoirs des citoyens », a rappelé la directrice. Ces clubs, pourvus d'animateurs et animatrices, donnent à la population des enseignements portant sur la lutte contre les antivaleurs, notamment la corruption, l'occupation anarchique des lieux publics, l'impunité, le vol, le viol, la non-assistance aux personnes en danger,

les nuisances sonores et le non-respect des biens publics ainsi que sur l'importance des symboles de la République et le respect que leur doit tout citoyen.

Concernant les villages d'Oyapi, Lessanga et Nzété-Moké de l'île Mbamou, Yvonne Mampouya Bazounga s'est dite très touchée de voir les autochtones contrôlés par des sujets étrangers et que leur drapeau flotte sur le territoire congolais. Elle a émis le souhait que l'opération « Mbata ya Bakolo » se pérennise jusque dans cette sous-préfecture de l'île Mbamou pour une remise en ordre. Rappelons que l'éducation civique est destinée à former un citoyen responsable et utile à sa communauté. Autrefois appelée « morale », elle est centrée sur la connaissance et la pratique des usages approuvés par la société, tels que la politesse et le savoir-vivre.

L.G.O.

Identifiez votre entreprise !!!



Livraison badges 24 H chrono

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41
06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

LOGEMENT

Controverse autour de l'immeuble d'Air France à Brazzaville

L'État congolais a-t-il vendu « l'immeuble rouge » situé en face de la maison d'arrêt de Brazzaville ? Cet impressionnant bâtiment construit au centre-ville au début des années cinquante pour le personnel européen local d'Air France, à l'époque où Brazzaville était la capitale de l'Afrique-Équatoriale française, appartenait-il à la société française ou bien à la compagnie multinationale Air Afrique ?

Dans une déclaration, récemment rendue publique dans la capitale congolaise, les résidents de l'immeuble d'Air France (immeuble rouge) ont décidé de ne pas quitter ce bâtiment à la demande du « nouvel acquéreur sans décision du président de la République pour ne pas

« Nous demandons à la DCLBA, à compter de ce jour, de s'accorder avec l'huissier de justice et de nous laisser paisibles car nous sommes des Congolais et avons le droit d'être logés par l'État »

être complices de l'aliénation d'un patrimoine de l'État par des personnes non habilitées ». Ils rejettent, par la même occasion, les préavis déposés par l'huissier de justice. « Nous remarquons que la Direction centrale des logements et bâtiments administratifs (DCLBA) continue de prélever les loyers auprès des résidents jusqu'à ce jour. Ce qui, d'ailleurs, nous rassure de notre droit de continuer à y résider, ceci sans nous

rendre compte des conclusions du 24 octobre 2012 », ont-ils souligné dans leur déclaration. Ils contestent aussi la procédure menée par l'huissier de justice du « pseudo nouvel acquéreur » de s'adresser aux résidents au lieu de s'en prendre à la DCLBA. Les résidents maintiennent également leur position de quitter l'immeuble que si le président de la République, seul détenteur du pouvoir d'aliénation ou de vente d'un bien de l'État par ses services, leur demandait de le faire. « Nous demandons à la DCLBA, à compter de ce jour, de s'accorder avec l'huissier de justice et de nous laisser paisibles car nous sommes des Congolais et avons le droit d'être logés par l'État », ont-ils mentionné, soutenant l'action de la nouvelle équipe de la DCLBA qui lutte contre l'aliénation des bâtiments de l'État. À l'origine...

L'affaire remonte au 28 février 2014, lorsque le syndic des résidents de l'immeuble d'Air France a reçu la signification d'un préavis de trois mois pour libérer les lieux afin de permettre au nouvel acquéreur d'en prendre possession et d'y entreprendre des travaux d'aménagement. Selon le bureau du syndic des résidents, dans les documents joints à ce préavis, figurait le relevé de conclusions daté du 24 octobre 2012, signé, d'une part, par le

représentant la DCLBA et, d'autre part, par le représentant du syndic de la liquidation secondaire de la multinationale Air Afrique au Congo.

Il ressort de ce document, a poursuivi le syndic, que l'immeuble d'Air France n'a jamais appartenu à l'État congolais et est une propriété de la compagnie Air Afrique, héritée de la société Air France et qu'aucun document ne justifiait l'occupation de ce bâtiment par la DCLBA. D'un commun accord avec la DCLBA, a-t-il ajouté, un délai de huit mois proposé par la DCLBA avait été accordé aux occupants en raison des commodités pour la scolarité des enfants pour quitter les lieux depuis le 24 juin 2013. « Ce qui est faux, car les investigations menées par des tierces personnes auprès des Français ne le confirment pas et restent sur la version d'un bien français légué à la République du Congo, non à une société, fut-elle multinationale. Malheureusement, depuis cette date, la DCLBA n'a jamais signifié aux résidents de l'immeuble l'existence de cet accord avec le cabinet du syndic liquidateur », déplorent les résidents, dénonçant l'état de psychose générale dans lequel ils vivent en raison de la pression de l'huissier de justice.

Rappelons que l'immeuble d'Air France compte près de cinquante-cinq appartements et studios et abrite près de 250 personnes. Depuis 40 ans, l'État congolais y loge des coopérants et des fonctionnaires congolais moyennant une retenue à la source directement opérée sur le salaire du résident.

Parfait Wilfried Douniama

COEXISTENCE PACIFIQUE

Pour le président chinois, montrer ses muscles militaires n'est pas un signe de puissance

Le président chinois Xi Jinping a appelé samedi les pays à défendre la sécurité commune, déclarant que montrer ses muscles militaires ne faisait que révéler l'absence de fondement moral ou un manque de vision plutôt qu'une quelconque puissance.

Il a fait ces remarques lors de son discours clé pour la commémoration du 60^e anniversaire de la publication des Cinq principes de coexistence pacifique, au Grand Palais du Peuple à Beijing. Insistant sur le fait que la sécurité était une valeur universelle, le président chinois a indiqué que tous les pays avaient le droit de participer aux affaires internationales et régionales à cet égard, sur la base de l'égalité, et qu'ils assumaient la responsabilité partagée de maintenir la sécurité internationale et régionale. « Nous devons maintenir une sécurité commune, globale, coopérative et durable, de même que respecter et garantir la sécurité de chaque pays », a précisé M. Xi. « Il est inacceptable d'assurer la sécurité d'un pays ou de quelques pays, en laissant les autres exposés au danger, et encore moins qu'un pays cherche à assurer pour lui-même une 'sécurité absolue' au détriment de celle des autres », a-t-il asséné. Le président chinois a appelé les pays à renforcer la coopération au niveau international et régional, à lutter ensemble contre les menaces non traditionnelles de sécurité qui ne cessent de croître, à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et à déraciner le terreur du terrorisme. Les pays doivent résoudre leurs disputes et différences par le biais du dialogue, de la consultation et de moyens pacifiques, a déclaré M. Xi, ajoutant qu'ils devaient également améliorer leur confiance mutuelle et promouvoir la sécurité par la voie du dialogue. « Le recours à la force sans restriction et à la menace de l'usage de la force doivent être évités », a souligné M. Xi. « Être belliqueux est une preuve de manque de moralité et de vision plutôt que le reflet de la puissance », a-t-il conclu. La sécurité ne peut être solide et durable que si elle est fondée sur une grande force morale et une vision, a-t-il indiqué. « Nous devons oeuvrer à une nouvelle architecture de coopération, ouverte, transparente et équilibrée, pour la sécurité de l'Asie-Pacifique, et amener tous les pays à oeuvrer ensemble pour la paix et la sécurité dans cette région et dans le monde », a ajouté M. Xi.

Le président birman, U Thein Sein, et le vice-président indien, Mohammad Hamid Ansari, ont participé à cette activité commémorative et ont prononcé des discours. Par ailleurs, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, le plus haut législateur chinois, Zhang Dejiang, et le plus haut conseiller politique, Yu Zhengsheng, ont eux aussi participé à cet événement. En 1954, les dirigeants de la Chine, de l'Inde et du Myanmar ont initié les Cinq principes de coexistence pacifique, à savoir : le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-ingérence dans les affaires intérieures, l'égalité et les avantages réciproques ainsi que la coexistence pacifique.

Xinhua

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

**Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾**

**Formation
100% Pratique**

**• Initiation
• Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



**Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131**

49, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
S-M-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

**WARID
Passer à l'action**

FINANCE

La Banque mondiale aura bientôt une concurrente

La Chine a fait part de son intention de doubler la dotation de la banque de développement (100 milliards de dollars) qu'elle veut créer avec d'autres pays asiatiques et du Moyen-Orient en vue de concurrencer la Banque mondiale (BM), a rapporté le Financial Times du 24 juin.

La nouvelle institution devrait également constituer une alternative à la Banque asiatique de développement, que la Chine juge trop influencée par les États-Unis et ses alliés. La dotation de 100 milliards de dollars de la nouvelle banque de développement représenterait environ deux tiers de la surface financière de la Banque asiatique

de développement (165 milliards de dollars), basée à Manille (Philippines) et sous la coupe des Nations unies.

À ce jour, vingt-deux pays ont pris part au projet dont l'ambition est de créer une nouvelle « route de la soie », un réseau ancien de routes commerciales entre l'Asie et l'Europe, reliant la ville de Chang'an (actuelle Xi'an), en Chine, à la ville d'Antioche en Syrie médiévale (aujourd'hui en Turquie).

L'institution devrait s'appeler Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB) et couvrir une zone qui s'étend de la Chine au Moyen-Orient. Elle financerait des projets d'infrastructures dans la région, notamment une ligne de chemin de fer reliant Pékin (Chine) à Bagdad (Irak), d'après le Financial Times.

La détermination de la Chine à concurrencer la Banque mondiale serait liée à sa frustration devant la domination des pays occidentaux au sein de différents bailleurs de fonds multilatéraux. L'une des sources directement impliquée dans les discussions sur la création de l'AIIB a expliqué : « La Chine a l'impression de ne pas réussir à faire ce qu'elle veut à la Banque mondiale et au FMI. Alors, elle a décidé de créer sa propre banque mondiale qu'elle pourra contrôler son gré. » L'accélération de ce projet par la Chine intervient au moment où elle devrait voir ses investissements à l'étranger dépasser ses investissements de l'intérieur du pays, selon un rapport des Nations unies.

Noël Ndong

MIGRATIONS

Des Européens à la recherche d'emplois en Afrique

Alors que la crise se prolonge en Europe, l'Afrique est devenue une opportunité. Des Européens sans travail traversent de plus en plus la Méditerranée. La proximité géographique et l'histoire entre les deux continents, l'Afrique et l'Europe, expliquent peut-être cette réalité.

L'immigration des cinquante dernières années était à sens unique : les Africains allaient en Europe pour bénéficier d'un enseignement de qualité et d'un travail pour améliorer leurs conditions de vie. Dans le contexte actuel, où l'Europe s'est installée dans une récession économique plus

durable et doit faire face à des réformes structurelles, l'Afrique connaît un taux de croissance qui dépassera 6% en 2014, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI).

Cette vigueur économique rend l'Afrique de plus en plus attrayante. Ce qui pourrait bouleverser les idées reçues concernant la réalité des flux migratoires. De nombreux cadres européens au chômage sont sollicités par des entreprises françaises, portugaises, anglaises, et africaines installées en Afrique, pour leurs compétences, notamment en management. Le phénomène prend de plus en plus d'ampleur.

On estime à 55 000 le nombre de Fran-

çais installés au Maroc pour des raisons professionnelles, dont 60% sont des binationaux ; 20 000 jeunes Français d'origine algérienne auraient fait le choix de s'installer sur la terre de leurs parents, une tendance qui serait à la hausse.

Pour des raisons professionnelles, plus de 100 000 Portugais ont choisi de résider en Angola, une ancienne colonie portugaise, un chiffre qui a été multiplié par cinq en dix ans. L'Afrique de l'Ouest présente également un intérêt particulier auprès de ces nouveaux migrants venus du Nord.

Cette migration « à front renversé » traduit une nouvelle donne, celle de l'émergence du continent africain.

N.Nd.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Retour à Abidjan après 11 ans à Tunis

Le conseil d'administration a tenu le 26 juin sa dernière réunion à l'Agence temporaire de relocalisation (ATR) de Tunis, conformément à la feuille de route de retour ordonné par la Banque africaine de développement (BAD) à son siège à Abidjan.

Cette réunion marque la fin de la relocalisation pour le conseil d'administration et le président de la banque à Tunis, et déclenche par conséquent le retour des instances décisionnelles de la BAD en Côte d'Ivoire. Auparavant, les membres du conseil, le président et la haute direction ont été reçus par Hakim Ben Hammoua et Mehdi Jama, respectivement ministre des Finances et Premier ministre de Tunisie, à qui ils ont traduit la reconnaissance de la banque pour la qualité de l'accueil réservé à l'institution et les excellentes conditions de travail offertes tout au long des onze années de relocalisation. Les membres du conseil, le président et le personnel affectés désormais à Abidjan ont deux mois pour y prendre fonction. D'ores et déjà, plusieurs membres du conseil, le président et les vice-présidents sont annoncés à Abidjan dans les tout prochains jours.

Rappelons que le président de la BAD, Donald Kaberuka, avait déjà annoncé en février dernier, lors de l'audience que lui avait accordée le président ivoirien, Alassane Ouattara, le retour de la banque à la fin du mois de juin.

Yvette Reine Nzaba

FRANCE

François Hollande entamera une tournée africaine au mois de juillet

Le président français François Hollande effectuera une visite d'État en Afrique au mois de juillet. Il se rendra tour à tour en Côte d'Ivoire, au Niger avant de faire un saut pour les Comores et Mayotte, indique le site internet de Jeune Afrique. « Attendu en Côte d'Ivoire le 17 juillet pour une visite d'État reportée à plusieurs reprises, François Hollande pourrait en profiter pour faire un saut à Niamey afin de saluer l'un de ses meilleurs amis sur le continent : le socialiste Mahamadou Issoufou. Rien d'officiel encore, mais l'escala est envisagée. Les fonctionnaires du Quai d'Orsay ont en tout cas été priés de préparer des fiches sur le Niger », signale Jeune Afrique. Selon Jeune Afrique, la visite d'État du président français à Abidjan aura une forte coloration économique et écologique (les « villes durables »), précise-t-on dans son entourage. Le président français devrait être accompagné d'une délégation d'une trentaine d'entrepreneurs et de plusieurs ministres, parmi lesquels Laurent Fabius, le chef de la diplomatie française. Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, pourrait également être de la partie, surtout si l'étape de Niamey est confirmée. Après la Côte d'Ivoire et le Niger, François Hollande est attendu le 26 juillet à Moroni, aux Comores, « pour l'ouverture du quatrième sommet des chefs d'État de la Commission de l'Océan Indien (le précédent avait eu lieu en 2005) », peut-on lire. Après Moroni, il mettra le cap sur Mayotte, la quatrième île de l'archipel, restée sous administration française en 1975 et toujours revendiquée par la diplomatie comorienne.

Tiras Andang

apave

Organisation & Ressources Humaines
Formation Professionnelle
Inspection & Assistance Technique
Contrôle de Construction
Projets & Appui Institutionnel
QHSE Métrologie

Iso 9001:2008-2420001

LEEA

American Welding Society
Sustaining Company Member

Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques & la Valorisation du Potentiel Humain

FORMATION SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

Du Lundi 7 au Vendredi 11 Juillet 2014

Au centre de formation APAVE Congo, Pointe-Noire

5 jours de formation - 795 000 FCFA

Venez comprendre l'importance d'aligner la chaîne d'approvisionnement à la stratégie concurrentielle de l'entreprise!

Vous saurez tout sur la logistique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution.

15% de remise pour les 5 premiers inscrits avec le code promo: **log299**

apave FORMATIONS WELL CONTROL IWCF

Le centre de formation APAVE Congo est accrédité IWCF pour les formations en Well Control

Formations **niveau 2: introduction**, **niveau 3: driller et assistant driller** et **niveau 4: superviseur**

4 sessions de formations en Well Control:

Du lundi 07 au vendredi 11 juillet

Du lundi 14 au vendredi 18 juillet

Du lundi 11 août au samedi 16 août

Du lundi 18 août au vendredi 22 août

Informations et inscriptions au
05 530 20 14/ 05 530 00 58 ou par mail:
commerciale-formation@apavecongo.com
formation@apavecongo.com

CETE APAVE CONGO BP 857 POINTE-NOIRE CONGO congo@apave.com

Pointe-Noire Paris

6 vols par semaine dans les deux sens

à partir de **480 000 FCFA TTC***
Aller/Retour

* Offre soumise à conditions

Offre valable pour tout achat avant le 15 Juillet 2014

Contact: 06 509 0 509
www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com
Suivez nos activités sur  

ECAir
Bienvenue chez vous.

VATICAN

Le pape se porte bien

Une nouvelle annulation imprévue d'activité a nourri les interrogations sur la santé du Souverain pontife. Le Vatican rassure : le pape François va bien

Le pape a repris, là où il les a interrompues, les activités inscrites à son programme journalier, comme toujours très chargé. Vendredi 27 juin, alors qu'il devait effectuer une visite historique à la polyclinique Agostino Gemelli de Rome – « l'hôpital des papes » –, le chef de l'Église catholique a fait annuler son déplacement qui devait avoir lieu à 16h. Il a dépêché, à sa place, un haut-prélat qui s'est chargé de lire pour lui le discours prévu, à la déception perceptible du personnel soignant et des malades qu'il allait rencontrer pour la première fois.

Le porte-parole du Vatican, le père Federico Lombardi, a expliqué que le pape avait été pris d'« une indisposition soudaine » dont il a dit « ne pas pouvoir donner de précisions » quant à sa nature. Le jésuite a ajouté : « Je ne peux pas dire s'il s'agit d'une fatigue générale ou d'un problème intestinal » mais, a-t-il précisé, « il n'y a pas de raisons de s'inquiéter pour la santé du pape ». De fait, les rendez-vous de samedi 28 et dimanche 29 juin, très importants, ont été maintenus. Samedi, il a rencontré des responsables orthodoxes de Turquie et reçu en audience le pré-

sident Hery Rajaonarimampianina, de Madagascar. Et dimanche, il devait bien remettre le pallium, écharpe caractéristique, aux nouveaux archevêques promus durant l'année.

Il reste que la santé d'un pape n'est pas qu'une simple affaire d'état de santé. Elle a des implications qui vont au-delà de la sphère du plus du milliard de croyants ; elle est scrutée par les commentateurs et les analystes. Et au sommet de l'Église catholique elle-même, au Vatican, les inquiétudes de beaucoup sont aussi à la dimension des incertitudes qui peuvent naître de cette situation. Le pape François est actuellement engagé dans une profonde réforme de la Curie romaine, et son prédécesseur à cette charge, Benoît XVI, a quitté ses fonctions par renoncement personnel : du jamais vu !

Tout au long de l'histoire, l'Église catholique a connu des morts soudaines de pontifes, dont la plus rapprochée dans le temps reste celle de Jean-Paul 1^{er}. Appelé aussi « le pape du sourire », le pape italien Jean-Paul 1^{er} (Albino Luciani) s'est éteint brusquement au Vatican, en bonne santé apparente, le 28 septembre 1978 à l'âge de seulement 65 ans. Il n'a pu régner que 33 jours et 6 heures. Une mort aussi soudaine a, bien entendu, alimenté les spéculations. Les hypothèses sont allées de l'assassinat caché à l'empoisonnement. À l'inverse son successeur, Jean-Paul II, est resté pape pendant

longtemps et a continué son activité même lorsqu'il a été visiblement handicapé par la maladie de Parkinson, qui a fini par l'emporter le 02 avril 2005 à près de 85 ans. Il a régné pendant 27 ans. Un record ! Sans que les inquiétudes autour de la santé du pape actuel, qui est âgé de 77 ans, soient allées jusqu'à craindre pour sa vie, la multiplication de ces petits signes de contrariété suscitent les interrogations, au moins chez les journalistes qui ont « bombardé » le père Lombardi de questions. D'autant qu'il y a quinze jours à peine, le pape François a dû renoncer à une rencontre avec les magistrats italiens. Et que le jeudi 19 juin, jour en Italie de la Fête-Dieu, il lui a été conseillé de ne pas faire à pied comme le veut la tradition, le kilomètre et demi de procession entre les basiliques Saint Jean du Latran et Sainte Marie Majeure à Rome. Le père Lombardi a rappelé, à ceux qui ont tendance à oublier que le pape est aussi un homme, que celui-ci mène « une vie au rythme très intense, avec de nombreux engagements, tout le temps. Parfois, s'il est nécessaire de renoncer à des activités, on le fait ». Donc pas d'inquiétudes particulières à avoir, mais il est évident que les médecins pontificaux ménagent de plus en plus le programme d'un homme qui n'a qu'un poumon, se couche tôt mais se lève encore plus tôt.

Lucien Mpama

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

L'ONU déterminée à aider le Kenya et les autres pays africains menacés

À l'issue d'une rencontre de travail à Nairobi, Ban Ki-moon a officiellement exprimé, le 29 juin, l'engagement des Nations Unies à appuyer les pays africains à affronter les organisations terroristes actives sur le continent.

« Nous avons échangé en profondeur sur la façon dont les Nations unies et le gouvernement kenyan peuvent travailler ensemble à parer ces attaques terroristes haineuses contre la population et le pays », a déclaré le secrétaire général de l'ONU au sortir de son entretien avec le président kenyan, Uhuru Kenyatta.

« Les Nations unies sont déterminées à travailler avec le gouvernement kenyan pour aider à améliorer les moyens du gouvernement kenyan et des nombreux pays africains qui souffrent du terrorisme international », a-t-il ajouté.

En effet, depuis quelque temps, le Kenya subit de nombreuses attaques terroristes orchestrées par les shebab depuis qu'il a envoyé, en septembre 2011, son armée les combattre dans le sud de la Somalie voisine. Les récentes attaques qui ont eu lieu dans le pays ont fait une soixantaine de morts. En dehors du Kenya, la Nigéria et la Libye sont aussi concernés par ce phénomène.

Les deux personnalités ont également discuté de la Somalie, privée d'une réelle autorité centrale depuis 1991 ; du Soudan du Sud, plongé dans la guerre civile depuis décembre ; et de la région des Grands Lacs, où des tensions persistent notamment entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Après les cinq jours de travaux de la nouvelle Assemblée de l'ONU (UNEA) pour l'Environnement, Ban Ki-moon s'est ensuite rendu dans le Parc national de Nairobi où il a adopté un lionceau de six mois, dans le cadre de la lutte contre le trafic de la faune et de la flore sauvages. Il a remis au Service kenyan de la vie sauvage un chèque d'environ trois mille dollars pour les droits d'adoption standard comprenant l'enregistrement du nom et la nourriture de l'animal durant les trois prochaines années. Il a souhaité que les gens de par le monde puissent vivre en harmonie avec la nature.

« Mon espoir est aussi que les objectifs ambitieux de l'ONU sur le développement post-2015 soient définis dès que possible et que la communauté internationale propose un front uni contre le changement climatique », a-t-il déclaré.

Lors des travaux, l'UNEA a adopté une série de résolutions encourageant les États membres à prendre des mesures contre la pollution atmosphérique et le commerce illégal des espèces sauvages, contre la propagation marine des déchets plastiques et a appelé à une « gestion sensée » des produits chimiques.

Yvette Reine Nzaba



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°14/2014/UGP-LISUNGI

« RELATIF AU RECRUTEMENT DES AGENCES DE PAIEMENT DU PROJET LISUNGI »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale, un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat pour lequel l'Unité de Gestion dudit projet recrute deux agences de paiement :

- Lot 1: Makélékélé, Baongo, Makoua, Mvoumvou
- Lot 2: Talangaï, Oyo, Mougali

2. Les agences de paiement vont fournir les services dans la mise en place d'un système de paiement rapide, régulier et sécurisé des ménages éligibles aux transferts monétaires du programme LISUNGI.

3. Les agences seront recrutées pour :

- mettre en place un système de gestion des paiements en lien avec le système d'information de Lisungi ;
- préparer les moyens de transfert de fonds auprès des ménages pauvres éligibles et sensibiliser les communautés sur les moyens de paiement ;
- payer régulièrement les ménages éligibles remplissant les conditions tous les trois (3) mois sur la base de la liste transmise par l'UGP ;
- proposer des produits ou un dispositif d'accès des bénéficiaires aux crédits d'insertion dans les agences locales de paiement ;
- fournir régulièrement à l'Unité de Gestion du Projet Lisungi les états financiers des comptes et autres rapports sur le paiement des ménages.

4. Les consultants doivent produire les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc...). Le dossier présenté devra porter expressément la mention: « Manifestation d'intérêt pour le recrutement des agences de paiement du Projet LISUNGI ».

5. Pour conduire cette mission, les agences de paiement doivent être des établissements bancaires reconnus par la COBAC. Elles doivent disposer d'une équipe en nombre et qualifications suffisantes, capables d'exécuter les transferts de fonds vers les bénéficiaires dans les délais, de façon correcte et en toute sécurité dans la zone d'intervention. Elles doivent disposer des agences dans les zones d'intervention ou proposer une stratégie d'intervention acceptable par le client dans les zones où elles ne sont pas encore implantées.

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les candidats potentiels satisfaisant aux critères de provenance sont invités à manifester leur intérêt par écrit au plus tard le 03 juin 2014 à l'adresse ci-après :

Projet LISUNGI-Système de filets sociaux,
Unité de Gestion du Projet Lisungi
Siège du PARSEGD
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles,
Brazzaville (République du Congo);
Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96
Email : lisungiprojet@gmail.com

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse indiquée ci-dessus de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (heure locale). Si la manifestation d'intérêt est envoyée par e-mail, il est recommandé de l'envoyer à l'adresse suivante: lisungiprojet@gmail.com avec copie à ackiakouama@gmail.com.

Fait à Brazzaville, 16 mai 2014.

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI

Alfred Constant KIAKOUAMA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°04/2014/UGP-LISUNGI

« Relatif au recrutement d'une agence de communication du projet lisungi »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale, un crédit pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat pour lequel l'Unité de Gestion dudit projet recrute une agence de communication.

2. Les services attendus d'une agence de communication porte sur la mise à disposition des autorités, des populations au niveau national et des communautés dans les zones d'intervention des informations de qualité sur le programme Lisungi à travers la préparation et la tenue des campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC). Les campagnes d'IEC porteront, entre autres, sur : (i) les objectifs majeures du programme, (ii) les caractéristiques de la population cible, (iii) le bénéfice d'un programme de transferts monétaires pour les ménages pauvres, (iv) les règles et procédures du programme, (v) l'importance de l'éducation des enfants et du suivi de la santé préventive pour les enfants, (vi) les bonnes pratiques d'hygiène et sur les modalités d'accès de ces ménages aux agences de paiement recrutés dans le cadre du programme LISUNGI.

3. L'agence sera recrutée pour :

- élaborer et faire adopter une stratégie de communication générale du programme pouvant permettre une meilleure appropriation des objectifs et des mécanismes de fonctionnement du projet et conduire aux changements de comportements des bénéficiaires
- produire tous les supports de communication nécessaires devant couvrir l'ensemble des activités du programme (prospectus, plaquettes, développement du site Internet dont la gestion sera assurée par l'UGP, Tee-shirt, casquettes, bulletin d'information, etc.)
- appuyer la préparation du matériel pour que l'équipe LISUNGI puisse informer et sensibiliser les autorités au niveau national et local sur le programme LISUNGI et l'impact des programmes de transferts monétaires sur la pauvreté
- participer à la mise en place par les populations des comités locaux de ciblage et faciliter la tenue des assemblées locales de ciblage en collaboration avec l'équipe LISUNGI
- informer et sensibiliser les populations des zones d'exécution sur les objectifs du programme et ses éléments constitutifs tels que le ciblage, la valeur du bénéfice, les modalités de paiement, les conditionnalités, les responsabilités...
- former le personnel des Circonscriptions d'Action Sociale, des Circonscriptions Socio Sanitaire et des Inspections Scolaires, les membres des Comités Consultatifs et des comités locaux de ciblage sur la façon de communiquer aux ménages, les éléments essentiels du programme

comme l'éligibilité des ménages aux transferts monétaires et les stratégies de communication et veiller à la sensibilisation faite par les agents sociaux

-maintenir une veille informationnelle sur les activités du programme.

4. Les consultants doivent produire les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc...). Le dossier présenté devra porter expressément la mention: « Manifestation d'intérêt pour le recrutement de l'agence de communication du Projet LISUNGI ».

5. Pour conduire cette mission, l'agence devra disposer des compétences requises, notamment :

- une expertise avérée dans la communication multimédia
- une expertise confirmée de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de communication sociale en milieu rural, semi-urbain, urbain et périurbain.

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

7. Les candidats potentiels satisfaisant aux critères de provenance sont invités à manifester leur intérêt par écrit au plus tard le 03 juin 2014 à l'adresse ci-après :

Projet LISUNGI-Système de filets sociaux,
Unité de Gestion du Projet Lisungi
Siège du PARSEGD
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles,
Brazzaville (République du Congo);
Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96

9. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse indiquée ci-dessus de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (heure locale). Si la manifestation d'intérêt est envoyée par e-mail, il est recommandé d'envoyer une copie à l'adresse suivante: lisungiprojet@gmail.com avec copie à ackiakouama@gmail.com.

Fait à Brazzaville, 16 mai 2014.

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI
Alfred Constant KIAKOUAMA

54^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Les Congolais ont rendu un vibrant hommage à leurs vaillants soldats

Dans son discours prononcé la veille de la fête de l'indépendance, Joseph Kabila a indiqué que les Fardc avaient à ce jour le contrôle absolu de l'ensemble du territoire national.

À la veille de la célébration du cinquante-quatrième anniversaire de l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale, le président de la République s'est adressé à la Nation à travers un discours qui prenait à bras le corps tous les enjeux de l'heure. Le défilé militaire qui aura marqué cette célébration et qui s'est tenu le 30 juin sur le Boulevard Triomphal en présence de plusieurs invités, Joseph Kabila (en tant que commandant suprême des Forces armées de la République démocratique du Congo) l'a placé sous le signe de la reconnaissance de toute une nation envers ses hommes en armes, soldats et policiers. Il s'est agi, pour ce défilé, de rendre un hommage vibrant et solennel aux vaillants militaires des Fardc qui ont pu garder intacte l'intégrité du territoire national nonobstant les attaques perpétrées par les ennemis de la Nation dans le but inavoué le démembrer.

Le chef de l'État a, dans son discours, salué la bravoure des éléments des Fardc, laquelle bravoure est aujourd'hui symbolisée par les nombreuses victoires enregistrées sur les forces négatives tant de l'extérieur que celles basées à l'intérieur du pays et sur les partisans de la division et de la soumission du peuple congolais. « Comme vous le savez, depuis une vingtaine d'années, l'est de notre pays a été le théâtre d'agressions, de guerre, des mouvements armés et de rébellions. Grâce à la montée en puissance de nos forces armées et de sécurité, nous y avons mis fin », a déclaré Joseph Kabila. À ce jour, a-t-il ajouté, les Fardc



Des éléments des Fardc

contrôlent tout le territoire national.

Un monument en mémoire des soldats martyrs

Des éloges qui tiennent pour autant que dans les coins du pays jadis livrés à la barbarie des groupes armés, la paix y est revenue grâce à l'implication des vaillants soldats des Fardc. « Les mouvements terroristes qui opéraient aux Kivu ont été éradiqués. La plupart de groupes armés ont adhéré à l'ultimatum des dépôts de leurs armes. C'est ainsi que près de 4500 éléments ont déposé leurs armes. Le processus est en cours avec les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dont environ deux cents éléments se sont rendus », a indiqué Joseph Kabila. Aussi, la célébration du cinquante-quatrième anniversaire de l'indépendance de la RDC, Joseph Kabila l'a voulu comme « une interpellation des géné-

rations présentes et à venir car elle rappelle à chacun de nous l'obligation de garder notre pays libre et uni ». Sans ignorer l'appui des amis de la RDC à travers le monde, Joseph Kabila a loué le mariage de raison entre l'armée et son peuple qui aura largement influé sur le cours des événements en motivant davantage les Fardc dans leur croisade militaire contre les forces négatives. Dans la foulée, il a indiqué qu'un monument sera érigé en mémoire de tous ceux « qui sont tombés sur les champs d'honneur sous le drapeau, et tous les individus, de différentes nationalités ainsi que des populations civiles qui se sont comportées en véritable défenseurs de la patrie ».

D'autres aspects de la vie nationale n'ont pas été occultés dans ce discours qui s'est révélé une opportunité pour lever certaines zones d'ombre qui planent sur certaines questions à l'instar

de celle liée à la formation du gouvernement de cohésion nationale. Il s'agit là d'une des recommandations des concertations nationales qui, à en croire Joseph Kabila, demeure encore et toujours d'actualité nonobstant la lassitude que cela pourrait entraîner dans certains esprits. « Je réaffirme mon engagement d'accélérer la mise en œuvre des recommandations de ces assises de façon méthodique mais en évitant toute précipitation », a-t-il déclaré. Une façon de rassurer les esprits une fois pour toute quant à la formation de ce gouvernement de cohésion nationale.

L'appel à une prise en charge collective Par rapport à la Cénî, Joseph Kabila a demandé au peuple congolais « d'appuyer toutes les institutions de la RDC, notamment la Commission électorale nationale indépendante (Cénî) qui a reçu la mission d'organiser les élec-

tions dans un climat apaisé ». L'avenir de la RDC, a-t-il ajouté, « dépend avant tout de son peuple, de ses responsabilités ainsi que de ses capacités à se prendre en charge ». Et le président d'ajouter avec emphase : « Le rêve d'un Congo prospère auquel nous aspirons ne peut-être réalisé qu'au prix des efforts sans cesse renouvelés ». Et il rappelle plus loin que « l'avenir de notre pays dépend avant tout de nous-mêmes, de notre responsabilité et de notre capacité à nous prendre en charge ». Sur le chapitre des récentes expulsions des ressortissants de la RDC de Brazzaville, Joseph Kabila a, tout en dénonçant les abus ayant accompagné cette dynamique, encouragé tous les Congolais vivant en dehors de la RDC à y revenir et « prendre place au sein d'un Congo en pleine croissance et en pleine mutation ».

Le discours du chef de l'État avait, comme qui dirait, donné le ton de ce qu'allait être la célébration de la fête de l'indépendance, la cinquante-quatrième du genre. Aussi, le lendemain sur le Boulevard Triomphal, il a présidé le défilé militaire qui a vu les éléments des Fardc et de la police nationale faire une démonstration de force en faisant découvrir au public leur potentiel en termes d'équipements sophistiqués. Le défilé a, pour ainsi dire, tenu toutes ses promesses.

Des troupes au sol et aéroportées ont été mises à contribution du côté des Fardc, et du côté de la Police nationale congolaise, l'on a pu découvrir tout l'arsenal qui fonde sa force de frappe. La foule immense qui s'est amassée le long de la voie routière était émerveillée en découvrant les équipements militaires, allant des armes légères aux armes lourdes, notamment les blindés et autres chars qui ont battu le pavé sous le regard intéressé du public.

Alain Diasso

AVIATION CIVILE

Le gouvernement salue le lancement d'activités d'Aero state services

L'initiative conçue et portée par des Congolais est considérée comme la volonté d'accompagner l'exécutif national dans ses efforts de redressement du secteur de l'aviation civile.

La société commerciale multiservice Aéro state services (ARS) a officiellement lancé, le 27 juin, ses activités. À cette occasion, une mini foire a également été organisée au Salon Virunga de l'hôtel Memling. Cette dernière a permis aux invités, parmi lesquels des sénateurs et députés, et au public de s'informer aussi sur les services offerts par certaines compagnies d'aviation établies à Kinshasa, partenaires d'ARS. Ce projet, a souligné l'administrateur général d'ARS, Belvano Kaniki, rentre dans le cadre de la vision du chef de l'État, Joseph Kabila, traduite dans le programme du gouvernement, la Révolution de la modernité, dont l'effectivité nécessite l'implication de tous les Congolais. « Le secteur de l'aviation ne peut être en marge, dans la mesure où la RDC est confrontée aux multiples contraintes pour répondre aux normes fixées par l'Organisation de l'aviation civile internationale », a-t-il souligné.

L'apport de ce projet dans les efforts du gouvernement de redresser le secteur de l'aviation civile a également été souligné par le représentant du ministre de Portefeuille. « Je salue, au nom de



Visite des stands des sociétés d'aviation, au cours de l'exposition

la ministre, cette détermination des Congolais qui se sont investis dans ce domaine vital pour la survie de la Nation qu'est l'aviation », a souligné le directeur de cabinet de la ministre Louise Munga. Cette initiative, a-t-il poursuivi, tombe à point nommé et va dans le sens des préoccupations du gouvernement, qui s'attelle aussi à mettre en place une compagnie aérienne nationale.

Des innovations dans l'aéronautique Cet investissement, qui vise la révolu-

tion du secteur de l'aviation, propose plusieurs innovations en vue de faire face aux enjeux liés à la sécurité des personnes et de leurs biens. Aero state services assure la formation des pilotes et par la sous-traitance, en collaboration avec ses partenaires sud-africains et avec des équipements de la dernière technologie, crée et forme des agents de la nouvelle compagnie aérienne congolaise.

Parmi les services offerts par cette société, il y a notamment le contrôle

des opérations aériennes (permis d'atterrissage et de survole, suivi et surveillance des vols, planification des vols, météorologies aéronautiques, carburant d'aviation, chargement et centrage d'avion, les opérations aériennes internationales, etc.). Aero state services assure également une formation complète de pilote en une courte durée dont la partie théorique se passe en RDC alors que la partie pratique est assurée en Afrique du Sud. Par ailleurs, un projet est en cours en vue de la formation

complète en RDC. La formation assurée par cette société s'étend aussi sur d'autres domaines de l'aviation dont le pilotage et les personnels sédentaires du sol et de l'air.

Aéro state services est également actif dans le domaine des logiciels d'aviation, notamment les logiciels d'opérations, ceux des compagnies aériennes et des réservations.

La société commerciale assure également la consultance et la sous-traitance pour les opérateurs économiques désireux d'investir dans le domaine de l'aviation, les gestionnaires des aéroports ou l'autorité de l'aviation civile désireux avoir des réponses claires, des formations de qualité, des conseils objectifs, des informations précises et en temps opportun. Alors que d'un autre côté, elle organise également une agence de voyage.

Déjà, Aéro state services a assuré la formation au sein de plusieurs compagnies aériennes tant de la RDC que de l'Afrique du Sud, du Kenya et de la Guinée Équatoriale. Cependant dans le domaine du pilotage, la société a formé, entre les années 2010 et 2014, une cinquantaine de pilotes qualifiés de plusieurs nationalités dont les Sud-Africains, les Nigériens, les Botswanais, les Congolais et les Namibiens et soixante quinze pilotes de la catégorie Licence pilote commercial.

Lucien Dianzenza

RDC

Sortir le pays de l'ornière

Les crises politico-militaires, qui se sont succédé depuis les années 1960 jusqu'à nos jours, n'ont pas permis de réaliser le rêve des pères de l'indépendance de bâtir une grande nation prospère au cœur du continent africain.

La République démocratique du Congo (RDC) a réuni les critères pour y parvenir. Ses énormes richesses naturelles l'ont prédestiné déjà à figurer parmi les grands pays de la région. Au-delà, sa position géographique, au centre de l'Afrique avec de nombreux voisins, lui a conféré un rôle stratégique majeur dans la sous-région d'Afrique centrale. Si l'indépendance a été l'affaire de tout un peuple qui s'est levé comme un seul

homme pour l'arracher, le rêve a été porté par une poignée d'universitaires très active. À l'époque, il y a eu très peu d'universitaires mais ces « évolués » de Kinshasa ont mené une lutte acharnée pour changer leur société. En effet, déversés dans l'administration coloniale, ils ont revendiqué la reconnaissance de leurs formations universitaires à travers le slogan « *À mérite égal, salaire égal* », rejetant ainsi le statut d'euro-péen moyen qui leur a été imposé quoiqu'ils aient fait des études supérieures. L'autre qualité du Congolais des années 1960 est son ouverture au monde, avec les premières visites des notables en Europe après la Deuxième guerre mondiale. Mais 54 ans après, le pays n'a pas encore réussi son plus grand pari d'être un exemple, voire une référence dans la sous-région et en Afrique. La conscience qui a prévalu longtemps chez les

pères de l'indépendance s'est quelque peu émoussée au fil du temps et des tribulations qui ont accompagné l'histoire du Congo post indépendance. Mais, confie un politique, l'on pouvait justifier les imperfections des politiciens des années 1960 qui se sont accaparés d'un pays riche sans en avoir l'expérience politique nécessaire. Cependant, cinquante ans après, cette excuse ne tient plus la route au regard du nombre



Les membres du gouvernement Lumumba en 1960

impressionnant d'universitaires et de l'expérience politique forcément accumulée en cinquante ans d'exercice du pouvoir. Pour les générations futures, un appel est lancé pour sortir le Congo de l'ornière par un sursaut d'orgueil et surtout de l'amour. Le pays a besoin de patriotes et d'une classe politique qui privilégie au mieux les intérêts collectifs aux intérêts individuels. Pour certains analystes, les Congolais ont fini par perdre l'essence même des intérêts de leur cause. Ils vivent dans les antivaleurs. Dès lors, un changement de mentalité s'impose. Les jeunes doivent exprimer un réel désir de justice et se mettre ensemble pour combattre. Il ne faut surtout pas qu'ils suivent les aînés dans leurs errements. Au cas contraire, prédisent ces analystes, le pays risque de tout perdre.

Laurent Essolomwa

ASSISTANCE

La RDC bénéficie de 13 millions de dollars du Fonds commun humanitaire

L'enveloppe permettra d'aider environ quatre cent quarante mille personnes vulnérables dans l'est du pays.

Le coordonnateur de l'action humanitaire en RDC, Moustapha Soumaré, a approuvé l'octroi de treize millions de dollars américains du Fonds commun humanitaire (Pooled Fund) pour apporter l'assistance humanitaire à environ quatre cent quarante mille personnes vulnérables, dont les déplacés internes et les retournés, dans les provinces du Katanga et du Nord-Kivu ainsi qu'en Province Orientale. « Cette allocation qui s'ajoute à l'appui d'autres bailleurs permettra aux acteurs humanitaires de répondre aux besoins les plus urgents

Ce financement visant les six prochains mois devra être utilisé selon les besoins spécifiques de chaque province. Il devrait, d'une façon globale, permettre aux humanitaires de prendre en charge les enfants sortis des forces et groupes armés; d'appuyer les structures sanitaires à mieux faire face à l'afflux des patients lié aux mouvements de population et d'améliorer la prise en charge des enfants atteints de la malnutrition aiguë.

L'enveloppe leur permettra aussi de faciliter l'accès à l'éducation aux enfants déplacés et retournés; d'améliorer la sécurité alimentaire des communautés affectées et de leur faciliter l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement et d'apporter une assistance en abris d'urgence et en biens ménagers



Les enfants congolais dans un camp de réfugiés dans l'est du pays

dans certaines zones où des vies humaines sont gravement menacées par la violence », a dit le chef de Bureau Ocha en RDC, Barbara Shenstone.

essentiels aux ménages les plus vulnérables. La répartition faite sur la base des évaluations des besoins et en consultation avec d'autres donateurs note que le Katanga bénéficiera de cinq millions de dollars pour une population cible de près de cent cinquante mille personnes alors que le Nord-Kivu, pour environ cent soixante-dix mille personnes, bénéficiera de 3,2 millions de dollars.

Lucien Dianzenza

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

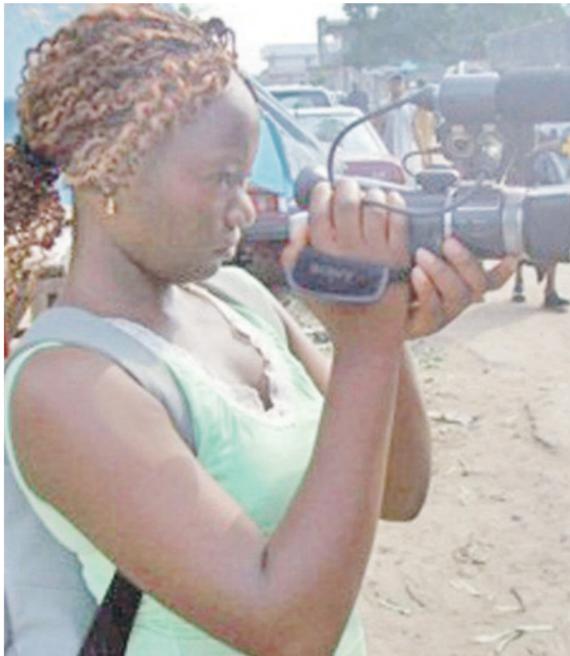
FONDS FRANCOPHONE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Deux réalisateurs de la RDC sélectionnés

Clarisse Muvuba et Dieudo Hamadi bénéficieront de l'aide financière de la structure pour la production de leurs futurs films.

Les quinze projets ont été retenus par la commission « Télévision » du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud, réunie à Paris en juin. Il s'agit de dix documentaires de sept pays francophones du Sud et de cinq séries télévisées. Ces dernières sont soutenues dans le cadre d'une opération spéciale de développement des fictions d'Afrique sub-saharienne. Le montant total attribué à ces quinze films est de 230.000 euros. Le projet de film de Clarisse Muvuba, intitulé « Marathon », est consacré à Ilunga Mande, athlète international congolais, plusieurs fois champion d'Afrique centrale et de la RDC.

Le film retracera le parcours de cet athlète de haut niveau et de son combat pour vivre de sa discipline sportive au pays malgré les difficultés. Selon la réalisatrice, un sportif peut être une figure d'espoir pour la jeunesse congolaise. « Ces derniers temps, les jeunes sont en admiration devant les sportifs, tous veulent devenir Ronaldo, Cristiano. Voir Ilunga à la télévision en train de défendre le drapeau de la RDC redonne à certains jeunes l'espoir de faire quelque chose dans leur vie. Notre jeunesse a besoin de voir ce modèle pour se libérer de la sublimation de l'Europe et pouvoir créer son propre paradis », indique-t-on. Le projet de film de Dieudo Hamadi, intitulé « Boxeuses du



Clarisse Muvuba

Kivu », s'intéresse aux femmes violées du Kivu qui apprennent à pratiquer de la boxe. Par ailleurs, « Docteur Mukwege » de la réalisatrice sénégalaise Angèle Diabang est consacré au portrait du gynécologue congolais de renommée internationale. Les autres documentaires retenus lors de la session de juin 2014 du fonds francophone sont « Les royaumes d'Ibrahim » de Remi Itani (Liban), « Une place sous le soleil » de Karim Aïtouna (Maroc), « L'Africain qui voulait voler » de Samantha Biffot (Gabon), « Les hommes debout » de Maya Abdul-Malak (Liban), « Chabab » de Zakia Tahiri (Maroc), « La sirène de Faso Fani » de Michel K. Zongo (Burkina Faso) et

« Cochinchine » de Rithy Panh (Cambodge)

Octobre 2014, réception de nouveaux projets

Créé en 1988, le fonds francophone dispose actuellement de 1,3 millions d'euros par an répartis à parts égales entre cinéma et télévision. Elle dispose de deux commissions : cinéma et télévision. Les projets présentés doivent être des films ou des programmes de télévision écrits et réalisés obligatoirement par un ou plusieurs ressortissants des pays francophones du Sud comportant majoritairement des éléments du Sud (thèmes, scénario, lieux de tournage), faisant appel majoritairement à des techniciens et/ou artistes du Sud et tournés en français ou sous-titrés en français et dans les langues des pays francophones concernés. Les projets peuvent être présentés soit par une société de production soit par une chaîne de télévision d'un pays francophone du Sud.

La prochaine session de la commission télévision du Fonds francophone se tiendra en février 2015. Elle examinera les projets déposés à partir d'octobre, soumis exclusivement via le site www.imagesfrancophones.org

Patrick Kianimi

CHAMPION'S LEAGUE-QUARTS DE FINALE RETOUR

Mazembe va se préparer à Bruxelles

Les Corbeaux du Katanga vont s'établir à Neeperde, les installations d'Anderlecht de Belgique, pour préparer pendant trois semaines leurs trois matchs retour des quarts de finale de la Ligue des champions.



Mazembe amorce la préparation de la phase retour des quarts de finale de la ligue

Les Corbeaux du TP Mazembe ont repris les entraînements depuis le 26 juin dans son antre de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, sous la direction de l'entraîneur français du club, Patrice Carteron. Mazembe est attendu dans quelques jours à Neerpede d'Anderlecht, les locaux d'entraînement du Royal Sporting Club d'Anderlecht, à Bruxelles en Belgique pour un stade de préparation de trois semaines. Soulignons que Mazembe et Anderlecht ont signé des accords de collaboration et c'est dans ce cadre que Mazembe s'établira dans les installations des Mauves qui ont remporté le championnat de Belgique (Jupiler Pro League). Pour stage, le staff technique a pu récupérer le buteur international tanzanien Mbwana Samatta et le Ghanéen Gladson Awako qui ont été blessés.

On rappelle que Mazembe s'y était préparé déjà en 2011. Et cette année 2014, il s'agira de trois semaines pleines de préparation pour les trois matchs retour des quarts de finale de la Ligue des champions. Les Corbeaux du Katanga affrontent le 28 juillet au Caire les Égyptiens de Zamalek (Mazembe avait remporté le match aller par un but à zéro au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Le match retour s'annonce disputé d'autant que les joueurs du Zamalek avaient été très remontés ici contre l'arbitre, et le match s'était achevé dans une atmosphère de forte tension. Mazembe est actuellement premier de son groupe et jouera deux matchs retour à l'extérieur contre Zamalek et V.Club, et un seul à domicile face à Al Hilal du Soudan.

M.E.

EXPULSION DES CONGOLAIS D'ANGOLA

Le viol comme punition

La majorité de l'échantillon cité dans le rapport d'une ONG a été violée collectivement.

Dans son rapport sur les violences à l'égard des immigrants illégaux congolais expulsés d'Angola rendu public la semaine dernière à Kinshasa, l'ONG Médecins du monde (MDM) dénonce l'utilisation du viol comme punition.

Ce document serait fondé, selon La Libre, sur une expérience de deux ans à la frontière entre les deux pays, au Kasai Occidental, et sur plus de treize mille consultations d'expulsés. La structure a évoqué « une politique migratoire marquée par la violence, utilisée comme mesure de rétorsion sur les migrants congolais ». MDM a, en effet, dénoncé le vol, la torture et les viols qui, de son avis, sont souvent collectifs. « Les deux tiers des victimes de viol examinées par MDM avaient été violées collectivement », a souligné ce média, citant le rapport de cette organisation. Cependant la même proportion avait contracté des infections sexuellement transmissibles dont le sida.

Trente pour cent, a poursuivi ce rapport, avaient subi des complications médicales dont les avortements, les plaies, les algies, les désordres psychologiques.

La source a, par ailleurs, regretté que malgré un accord de juillet 2013 entre les provinces angolaise de Lunda Norte et congolaise du Kasai occidental, permettant la libre circulation des biens et personnes dans un rayon de 10 km et pour 72h (42 dollars), les expulsions se sont poursuivies et les violences sexuelles qui les accompagnent ont même augmenté en moyenne de plus de cent pour cent.

Lucien Dianzenza

FOOTBALL-TRANSFERT

Jean-Marc Makusu tente sa chance à Zulte Waregem

Le jeune attaquant international congolais est actuellement en essai à Zulte Waregem club de la Jupiler Pro League (la D1 Belge), apprend-on.

L'ancien meilleur buteur du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa avec Bel'Or AC n'a pas réussi à faire son trou à Standard de Liège qui l'a recruté dans les derniers instants du mercato d'hiver. Les Rouches ont d'abord tenté de le prêter à Ujpest club de Budapest en Hongrie dirigé par Roderick Duchâtelet, le fils du président du Standard. Mais le jeune congolais n'a pas pu jouer à cause de certaines formalités qui n'auraient pas été remplies, avançait-on.

Mais lorsqu'il est revenu au Standard, apparemment, le club n'avait pas besoin de lui. Il devrait donc regagner son club à Kinshasa, jusqu'à ce qu'on apprenne qu'il est en test à Zulte Waregem avec lequel il a d'ailleurs inscrit un but lors d'un match amical remporté par Zulte face à KVS Oudenaarde par six buts à un; les autres buts de Zulte ont été inscrits par Bongonda, Benteke (jeune frère de Christian Benteke), Duplus et Caseres (doublé). Makusu a marqué le troisième but. S'il parvient à convaincre les staffs dirigeants et techniques de Zulte, il pourrait enfin tirer un trait sur une situation difficilement vécue depuis son départ de Kinshasa pour le Standard de Liège.

En fait, Jean-Marc Makusu avait crevé l'écran à la troisième édition du Championnat

d'Afrique des Nations (Chan) bénéficiant de la confiance du sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, Santos Mwitubile.

Titularisé à la place d'Eddy Ngoy Emomo, il a

avait signé un doublé salvateur pour la RDC contre le Burundi à la troisième journée des groupes, permettant aux Léopards locaux de

l'emporter par deux buts à un et de facto de se qualifier pour le tour suivant de la compétition. Élu meilleur joueur de cette rencontre, il avait même été retenu dans l'équipe type des remplaçants de la troisième édition du Chan.

Cette performance lui a valu un prêt en dernière minute chez les Rouches jusqu'à la fin de la saison, avec option d'achat.

Il s'est entraîné parfois avec l'équipe professionnelle du Standard, mais sans plus. Plutôt que de rentrer avec tous ces déboires, il a donc pris l'option de tenter sa chance à Zulte Waregem. On attend la suite.



Jean-Marc Makusu Mundele

Martin Engimo

COMMUNIQUÉ

La compagnie Air Côte d'Ivoire informe son aimable clientèle, que suite à plusieurs facteurs, en l'occurrence les révisions techniques annuelles des avions à Toulouse, un problème opérationnel sur une machine et une tempête de sable au Niger, l'un de ses avions était immobilisé à Abidjan depuis le Samedi 31 Mai 2014.

Ces incidents ont eu pour conséquence la perturbation du programme de vols avec des annulations et des combinaisons de plusieurs villes desservies par vol.

Dans le souci d'y remédier au plus tôt et de vous assurer la continuité et la régularité de son exploitation, la compagnie vous a affrété un avion sud-africain, qui d'ailleurs sera mis en réserve durant un mois, pour pallier toute éventualité en dépit de l'amélioration actuelle de la situation.

Nous vous annonçons que dans l'objectif de vous offrir des vols directs, réguliers et ponctuels, toutes les équipes techniques d'Air Côte d'Ivoire et de son partenaire stratégique Air France ont travaillé à la maintenance de l'appareil immobilisé qui est opérationnel depuis le jeudi 26 juin.

Air Côte d'Ivoire présente ses sincères excuses à son aimable clientèle pour les désagréments causés et la rassure, qu'elle a repris son exploitation régulière le 26 juin 2014.

La Direction Générale

 **Air Côte d'Ivoire**
Notre plus beau voyage, c'est vous

www.aircotedivoire.com

Allianz Auto

Assurance de votre véhicule :
pour rouler
tranquille

**1 mois gratuit
d'assurance Auto***

Valable du 02 juin
au 31 juillet 2014

Avec vous de A à Z

Allianz 

* Offre soumise à condition, voir modalités dans le réseau Allianz.

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Les militants appelés à cotiser

La campagne pour le recouvrement des cotisations a débuté le dimanche 29 juin à la case du parti, en présence de Victor Foudi, président de la fédération du PCT Pointe-Noire, des membres de la fédération, des bureaux des comités des différents arrondissements de la ville et du district de Tchiamba-Nzassi.



Les membres du parti pendant la campagne (© Adiac).

S'exprimant à cette occasion, Jean-Théophile Ilobakima, secrétaire fédéral à l'organisation et aux ressources humaines, a expliqué que l'opération d'appel à cotisation constituait un thermomètre, un véritable outil pédagogique permettant aux membres de s'autoévaluer par rapport à leur engagement militant à l'endroit du parti. Elle leur permet de se mettre en « mode cotisant » en ce sens qu'être membre du parti signifie aussi s'acquitter de façon régulière et inconditionnelle de ses cotisations statutaires. « L'appel à cotisation de ce jour se tient sur fond de compétition entre les comités d'arrondissements du parti, question de tester la capacité de mobilisation financière des membres. Le parti, à l'instar d'une mutuelle, doit vivre des coti-

sations de ses membres : chaque membre devrait cotiser dans sa structure à la base pour le montant correspondant à sa catégorie socioprofessionnelle, conformément à l'article 109 des statuts et aux articles 1^{er}, 2, 3, 4, et 5 de l'acte 046 du parti », a-t-il déclaré. Pour sa part, prenant acte des montants de cotisations de chaque comité d'arrondissement, Victor Foudi a indiqué que cette campagne s'inscrivait dans le cadre de la poursuite de la réalisation des tâches inscrites dans le programme annuel des activités 2014. « Le recouvrement des cotisations statutaires et la rétrocession constituent un point fort du programme de la fédération du PCT Pointe-Noire. Je suis persuadé que vous mesurez tous l'importance de ces cotisations et de cette rétrocession

pour le parti et ses membres. Ainsi le comité du PCT du quatrième arrondissement, Loandjili, sera gratifié d'un prix d'excellence pour la mise en œuvre de cette campagne ; les autres comités recevront un prix d'encouragement dans la perspective de voir leurs efforts se transformer en succès. »

Pour la première journée de campagne, la somme totale de 3 922 100 FCFA a été recueillie pour l'ensemble des cotisations statutaires des comités d'arrondissements de Pointe-Noire et du district de Tchiamba-Nzassi. Le comité d'arrondissement du quatrième arrondissement, Loandjili, s'est distingué avec un montant de 1 036 000 FCFA.

Séverin Ibara

ACCUEIL EN MILIEU HOSPITALIER

La formation du personnel s'impose

Agents d'accueil hospitalier, secrétaires médicales, majors des services hospitaliers et personnels administratifs des hôpitaux publics et privés ont formulé ce souhait au terme d'une journée professionnelle d'échange et de renforcement de capacités sur l'accueil en milieu hospitalier à laquelle ils ont participé, du 25 au 26 juin, dans la salle de conférence de l'hôpital de base de Tié-Tié, à Pointe-Noire.

C'est le cabinet de communication efficace et événementielle (CCEE) qui a initié et organisé cette journée en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil dans les hôpitaux de la place. Axés sur les techniques et principes professionnels, les stratégies de communication avec le public et l'accueil en milieu hospitalier, l'activité a aussi connu la participation des représentants des ONG des droits de l'homme et des consommateurs. Les enquêtes menées sur le terrain par les participants qui se sont mis à la place du malade pour voir comment se fait l'accueil dans les hôpitaux de la place ont permis de se rendre compte qu'il était à 80% mal assuré. « L'accueil dans les hôpitaux demeure un sérieux problème. Jusqu'à présent il est fait de façon non professionnelle, comme à la maison, sans se rendre compte qu'il y a une particularité à l'hôpital », a expliqué David Herman Malanda, directeur exécutif du CCEE, orateur principal de la journée professionnelle. Selon lui, ce mauvais rendement est dû à une formation quasi-inexistante du personnel de santé sur les fondamentaux de la communication,

de l'accueil et de l'orientation à l'hôpital. D'où ce constat de l'orateur « Les participants ont la volonté d'apprendre, mais il manque des sources d'apprentissage. »

La phase de restitution s'est déroulée en présence de Jean-Pierre Michel Ndzondault, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, qui a pris activement part aux débats. Cela, à la satisfaction des participants qui ont trouvé sur place des réponses à certaines de leurs préoccupations. Au terme de l'activité, les participants ont été invités à capitaliser la formation reçue au sein de leurs services. Ils ont formulé des recommandations à l'endroit de la tutelle ainsi que des ONG en vue de l'amélioration de leur rendement. Il s'agit, entre autres : d'organiser des ateliers sur le renforcement des capacités du personnel sanitaire et d'accueil, vulgariser et distribuer le code déontologique du personnel de santé, clarifier la description des postes de chacun dans la chaîne d'accueil, créer des conditions d'accueil accessibles aux personnes vivant avec handicap physique et moral, renforcer la capacité d'accueil des établissements hospitaliers.

Ils ont aussi suggéré la mise en place d'un cadre de concertation chargé du suivi de la mise en œuvre des dites recommandations.

« Les agents de sécurité ont été aussi conviés mais ils n'ont malheureusement pas pris part à l'activité. L'idéal c'était qu'ils soient là car l'accueil commence à l'entrée de l'hôpital, donc à la guérite où ils jouent à la fois le rôle d'agent de sécurité et d'accueil », a déploré David Hermann Malanda.

Lucie Prisca Condhet

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La problématique a réuni les acteurs de la société civile à Liambou

La branche congolaise de la coalition « Publiez ce que vous payez », plateforme mondiale des organisations de la société civile engagées sur des questions de transparence dans la gestion des revenus tirés des ressources naturelles, a organisé les 27 et 28 juin à Liambou, dans le département du Kouilou, un atelier de réflexion pour faire un diagnostic et élaborer un plan d'action de lutte contre la corruption.

L'objectif de cet atelier était d'amener le gouvernement congolais à mettre en œuvre la loi anticorruption dans le pays ; de faire un état des lieux du phénomène ; de renforcer les connaissances et les compétences de la société civile et des médias sur la législation et les politiques publiques de lutte contre la corruption ; de bâtir une stratégie pour un plaidoyer efficace en vue de l'adoption des textes d'application de la loi anticorruption et la répression des actes de corruption.

Cet atelier a regroupé des hommes des médias, des membres de la société civile, des représentants des confessions religieuses, des enseignants, des



La photo de famille des participants (© Adiac).

médecins, des avocats et des auxiliaires de justice. Les travaux se sont déroulés sous forme de présentations orales suivies de discussions et de travaux de groupe de manière à promouvoir les échanges autour de la problématique de la lutte contre la corruption. Pour Christian Mounzé, coordonnateur au Congo de la coalition « Publiez ce que vous payez », la corruption est la première responsable de la situation du Congo, un pays riche par son sous-sol et pauvre par le niveau de vie de la majeure partie de sa population. « La corruption constitue une vraie menace pour la stabilité et la pérennité des projets de développement durable. Elle détruit des vies et des communautés, sape les fondamentaux de l'économie et des institutions », a-t-il dit.

Cet atelier a permis aux participants de prendre connaissance du rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption et la loi anticorruption. L'exposé et l'analyse critique de ces deux documents ont permis de réaliser un diagnostic du phénomène de corruption dans le vécu quotidien des Congolais et de mettre en place une stratégie de la société civile pour la réduction de ce fléau.

Prosper Mabonzo

BASKETBALL

Serge Ibaka lance le renouveau de la discipline en milieu scolaire

De retour au bercail, le basketteur congolais de la NBA, naturalisé espagnol, a posé les jalons de la renaissance de la pratique du basketball dans les écoles du pays. L'objectif étant de préparer une pépinière qui, demain, fera la fierté du Congo.

Serge Ibaka est résolu à promouvoir l'essor du basketball au Congo à travers le projet « Ibaka's Games ». Dans la matinée du 27 juin, le basketteur congolais, qui a conquis les États-Unis grâce à son talent, a foulé le sol de son pays natal pour montrer au public sportif que son ambition n'était pas une vue de l'esprit. Avec lui, nombre de pratiquants de la discipline venus de France, des Amériques...

« Mon objectif est de redorer le blason du basket congolais en partant du milieu scolaire, [...] de faire rêver les jeunes Congolais en leur montrant que, dans la vie, tout est possible. [...] J'ai grandi dans la souffrance à Ouenzé, mais aujourd'hui, je fais la promotion de l'image du Congo, mon pays, à la NBA », a-t-il déclaré en conférence de presse, se présentant comme un véritable



Serge Ibaka

modèle pour cette jeunesse qu'il veut voir émerger. Pour concrétiser ce projet, Serge Ibaka veut installer des terrains de basketball dans les écoles congolaises et les doter du matériel nécessaire. Pointe-Noire, Oyo, Owando, Dolisie... Une initiative qui vaut son pesant d'or.

« Sans formation, on ne peut pas parvenir au développement du basketball. Une bonne relève commence par l'encadrement à la base », a souligné le président de la ligue départementale de Brazzaville, Matève Makaya, l'un des

concepteurs majeurs du projet « Ibaka's Games ». Yacine Ben Filla, également impliqué dans le projet, a par ailleurs, indiqué que près de quatre cents ballons seront mis à disposition pour permettre aux enfants de se familiariser avec la discipline. Ainsi, pour intéresser davantage les jeunes, un tournoi de gala a été organisé au square De-Gaulle, du 27 au 28 juin. L'équipe des basketteurs locaux s'est mesurée, en finale, avec la formation de professionnels qui accompagnait Serge Ibaka. Le rappeur congolais

Passi, du groupe « Bisso na Bisso », était de la partie. Il a lâché son micro le temps de cette activité pour prouver son soutien au projet. « C'est le basket avant même le rap », a-t-il déclaré. Ceux qui ne le savaient pas ont donc compris que l'artiste a commencé par la pratique de la balle au panier avant de se lancer dans le rap. Une révélation.

La formation

Le projet « Ibaka's Games » n'a pas vu le jour à l'arrivée de Serge Ibaka à Brazzaville. Bien avant, des activités avaient déjà été lancées, notamment la formation de cinquante encadrants techniques par deux experts français de la discipline, Stéphane Rolée et Philippe Guey. Le deuxième module débutera en juillet. Comme toujours, il réunira les encadrants de plusieurs localités. Ces derniers auront, à leur tour, la responsabilité de former les jeunes dans les écoles. L'implication de la Fondation ECAir Ce n'est pas seul que Serge Ibaka parviendra à réaliser ce projet. Il a le soutien de plusieurs organismes, notamment la fondation ECAir. Outre, bien sûr, celui des ligues de Brazzaville et de l'Île-de-France qui, main dans la main, travaillent d'arche-pied pour promouvoir le bas-

ket en milieu scolaire. « La fondation ECAir joue pleinement sa partition pour soutenir la relance du basketball en milieu scolaire pour former les talents qui feront la fierté du pays à l'avenir », a expliqué le président de la fondation, Eliphil Balloula, avant de souligner que celle-ci s'impliquait pour aider la jeunesse à s'épanouir à travers différents projets éducatifs, sportifs et culturels.

Pour rappel, Serge Ibaka, l'initiateur du projet, est né à Brazzaville en septembre 1989. Naturalisé espagnol, il a gagné le titre de champion d'Europe et de vice-champion olympique avec l'Espagne. Il évolue actuellement au Thunder d'Oklahoma City en NBA. Il a été sacré quatre fois meilleur contreur aux États-Unis. Le deuxième Africain à avoir réalisé une telle performance après le Kinois Mutombo Dikembe.

À l'occasion de cette conférence de presse, il a annoncé l'organisation d'un festival de basket au Congo dans les jours à venir. Comme l'a souligné son collègue Yacine Ben Filla : « Nous travaillerons dans l'unité en vue du progrès, tel que l'indique notre hymne national. Et nous réussirons ».

Rominique Nerplat Makaya

TALANGAI

La Fondation Privat-Frédéric-Ndeké offre des vidéoprojecteurs aux différents quartiers

Pour pallier les délestages d'électricité courants dans la ville, les vidéoprojecteurs installés le 29 juin dans les quartiers 61, 62, 64, 65 et 67 sont équipés de groupes électrogènes. Ainsi, les habitants pourront se rassembler sur les sites retenus pour suivre les matchs de la Coupe du monde du Brésil.

Le président de la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké a mis à profit la journée du dimanche 29 juin, deuxième journée des matchs comptant pour les 8^e de finale de la Coupe du monde, pour installer des vidéoprojecteurs dans plusieurs quartiers du sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai. Dans le quartier 61, Privat Frédéric Ndeké a choisi Yoro ; dans le quar-

ligné. Les habitants du quartier 65 peuvent quant à eux, suivre les rencontres au siège de l'arrondissement. Le quartier 67 abrite de son côté deux sites dont celui de la rue Oboli 147. Outre les vidéoprojecteurs, la fondation a remis sur chaque site un groupe électrogène ainsi qu'une enveloppe d'argent pour l'achat du carburant. Privat Frédéric Ndeké, administrateur-maire de Talangai,

permettre aux populations de fêter la Coupe du monde de 2014 comme cela se passe dans certains autres arrondissements de Brazzaville. » « Je suis d'abord citoyen de Talangai et aussi l'administrateur-maire du 6^e arrondissement de Brazzaville. Charité bien ordonnée commence par soi-même », a-t-il précisé quant au choix des quartiers.

Le don de la Fondation Privat-Frédéric Ndeké a été apprécié par les bénéficiaires. Mr Ngakosso, chef de bloc adjoint au quartier 62, a déclaré : « Nous sommes satisfaits de ce geste, mais il ne faut pas que ce soit la seule fois, il faut que cela soit continué parce qu'il y a des gens qui viennent raconter beaucoup de choses dans le quartier, que nous ne maîtrisons pas. Nous sommes un quartier sinistré : si des autorités pouvaient venir nous visiter, cela nous ferait du bien. Plein succès à votre action. » Rappelons que cette ONG mobilise depuis quelques années des bus pour transporter les enfants de Djiri jusqu'au pont du Djoué. Elle a déjà formé quelque 11 257 jeunes filles et garçons dans divers domaines à qui elle a remis des kits et attestations de fin de formation. La septième promotion a fini sa formation le 5 avril dernier.

Parfait Wilfried Douniama



Privat Frédéric Ndeké remettant le vidéoprojecteur au président du quartier 65 (© Adiac)

tier 62, c'est celui de l'Intendance qui a été retenu ; et dans le quartier 64, le site est situé à Kanga-Mbandzi. Ces trois quartiers ont été directement touchés par le drame du 4-Mars 2012. « Lorsque nous faisons ces choses, il faut toujours penser à ce que les quartiers qui ont été directement touchés par les explosions d'armes de Mpila se sentent concernés. Soyez sûrs que chaque fois que nous pouvons faire quelque chose, nous le faisons », a-t-il sou-

justifie son geste qui intervient à un moment décisif du rendez-vous mondial du ballon rond en ces termes : « C'est dans le cadre des activités de notre fondation créée en 2007 que nous avons voulu apporter cette assistance à la population parce que nous savons que parfois, certaines d'entre elles ont des problèmes de disponibilité d'électricité. C'est pour cette raison que nous avons voulu mettre ces vidéoprojecteurs dans ces quartiers pour

TAEKWONDO

Douze ceintures noires montent en grades

Les uns sont passés 4^e et 5^e dan, les autres sont allés jusqu'aux 6^e et 7^e dans à l'issue d'une évaluation organisée le 29 juin au dojo « Les verts » à Brazzaville.



Les ceintures noires promues

Les maîtres de taekwondo, habitués à diriger les passations de ceinture au niveau inférieur, ont eux-mêmes été soumis à une évaluation. Un passage de grade spécial dédié au grand Me Dedegebe, qui a fait connaître la discipline au Congo à en croire le secrétaire général adjoint de la Fédération congolaise de la discipline (Fécotae), Thomas Moutala. Cette nouvelle promotion de ceintures noires porte donc le nom de ce maître. Les candidats de Pointe-Noire et de Brazzaville se sont succédé sur le tatami pour montrer qu'ils maîtrisent ce qu'ils enseignent à leurs disciples. Le passage a eu lieu à huis clos. Les profanes n'avaient pas le droit de découvrir « l'autre côté de la discipline », comme le soulignaient certains candidats.

Me Papa Babacar Ndiaye les a évalués sur plusieurs techniques : les poomsés (combat virtuel entre un ou plusieurs adversaires), le hanbon kyorugi (techniques des membres inférieurs), le kibon don (techniques de base) et pal jack, le Ho shin shoul (techniques de self-défense). Tous les candidats ont pu relever le pari d'obtenir de nouveaux grades. Le président de la Fécotae, Stanislas Mbys, a été élevé au rang de ceinture noire 7^e dan par la commission spécialisée des dans et grades équivalents. Outre les techniques, la commission a tenu compte de l'ancienneté, des qualités d'éthique, des valeurs morales, de la rigueur pour décerner ce grade à Stanislas Mbys.

Me Alain Nguembo a obtenu le grade de 6^e dan ; les Mes Hugues Bazébizanza, Edmond Ngatsé-Dzia, Roland Brice Nzoala, Ferdinand Okamba, Patrick Boyanghas, Milove Oko Mpingui sont passés 5^e dan. Par ailleurs, Hamed Cissé, Flavennot Regis Diakabana, Bruno Taty et Alec Bokas Mboutou, entraîneur national, se sont contentés du 4^e dan. S'exprimant sur le niveau des maîtres candidats, Me Papa Babacar Ndiaye, vice-champion d'Afrique en poomsé, s'est dit satisfait des capacités techniques et physiques des candidats avant de décerner à chacun d'eux un diplôme d'honneur. Pour rappel, ce passage de grade est le premier du genre depuis la mise en place de la nouvelle fédération. D'autres sont prévus dans les jours à venir.

R.N.M.